

# L'ÉCHO DU BRIVET

*Sainte-Anne-sur-Brivet*

*Bonne  
Année  
2022*



# LES SPORTIFS BRIVETAINS



## Le mot du Maire

2022, c'est l'année de Pasteur, de Molière, de Proust, de Du Bellay et de bien d'autres encore.

Cette citation des Fourberies de Scapin est une illustration de ce que nous vivons depuis deux ans, preuve que Molière est immortel :

« Il faut des hauts et des bas dans la vie ; et les difficultés qui se mêlent aux choses réveillent les ardeurs, augmentent les plaisirs. » (Fourberies de Scapin, I, 3)

Depuis deux ans, une envie de vivre permet à tous de recréer un monde où nous puissions tous nous entraider.

Je souhaite que nous allions très vite de l'avant et que les meilleures conditions s'offrent désormais pour l'éducation de notre jeunesse, pour l'activité de nos commerces et de nos entreprises, pour l'engagement de nos bénévoles associatifs et tout simplement pour le plaisir de (re)vivre pleinement ensemble sans avoir à subir encore restrictions, distanciations et contrôles...

Je profite aussi de ces quelques lignes pour remercier les différentes commissions qui œuvrent jour après jour pour mener à bien les projets : urbanisme, associations, sociaux, logements, embellissement, voirie.

Votre Conseil Municipal est au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie. Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

J'apprécie particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour d'une rue. Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et notre belle commune.

Permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2022 ainsi qu'à l'ensemble de vos proches; que la santé et le bonheur vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.

Jacques BOURDIN



## Votre mairie



**6, rue de l'Étang**  
**44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET**  
**Tél. 02 40 88 14 09**  
**www.mairie-sainte-anne-sur-brivet.fr**  
**mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr**

### HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi au mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
- Le jeudi : 9h - 12h Fermé l'après-midi
- Le vendredi : 9h - 12h et de 14h - 16h30
- Le samedi : 9h - 12h

### SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Benjamin BRINGTOWN : Directeur Général des Services
- Isabelle DAUVERGNE : Accueil, État-civil, Restauration scolaire, Enfance-jeunesse, Élections, Cimetière,
- Laura SAVÉA : Urbanisme, Arrêtés voirie, Action sociale, Marchés publics
- Marion KOHL : Comptabilité, Ressources Humaines

**Le service urbanisme est fermé le mercredi après-midi.**

### SERVICES TECHNIQUES :

- Laurent FOUCHARD, Responsable du service,
- Pierre PERRIN
- Erwan NOURRY,
- Christophe BALU.

### SERVICES AUX ÉCOLES :

Restauration Scolaire : Monique ORAIN, Angélique GUILLON, Séverine SALEH, Carole VIGNOT, Amélie NOBLET, Christiane BACONNAIS, Stéphanie AVRILLEAU, Katy LEROUX.

École publique : Anne BREISACK, Annie CASIMIR, Sylvie ÉVAIN, Laurence LE ROUX, Claudie MEIGNEN.



### L'AGENCE POSTALE

Marie-Laure BELLIOU : 02 40 91 82 57

#### Horaires habituels :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
 Samedi de 9h à 11h

### Sommaire

Informations municipales	4
Du côté des écoles	12
Associations	19
Intercommunalité	28
Informations générales	33

Directeur de la publication : M. le Maire

Tirage : 1 350 exemplaires

Réalisation : kalydéa - www.kalydea.fr

Imprimé avec des encres végétales.

## PERMANENCES du Maire et des Adjoints

### Janvier à Juin 2021

#### LE MAIRE

Sur rendez-vous suivant ses disponibilités.

#### LES ADJOINTS

Les samedis suivants de 11h à 12h :

##### • GATTEPAILLE Christophe

1<sup>er</sup> Adjoint : Urbanisme (PLU), Bâtiments, Projet, Organisation service technique.

**8 janvier - 12 février - 14 mai**

##### • HERVY Karine

2<sup>e</sup> Adjoint : Affaires budgétaires et financières, Programmation des investissements, Commission des Impôts.

**22 janvier - 26 mars - 21 mai**

##### • UM Gilbert

3<sup>e</sup> Adjoint : Relations avec les associations, Sports, Communication (bulletin municipal), Site Internet, Gestion des salles communales.

**05 février - 2 avril - 28 mai**

##### • COURRAUD Claire

4<sup>e</sup> Adjoint : Enfance-Jeunesse (Écoles, APS-ALSH, Restaurant scolaire, CME, Embellissement)

**19 mars - 16 avril - 04 juin**

##### • LEGENTILHOMME Hugues

5<sup>e</sup> Adjoint : Voirie, Agriculture, Environnement, Transports scolaires, Tourisme, Patrimoine.

**26 février - 23 avril - 11 juin**

##### • DE LIL Sophie

6<sup>e</sup> Adjoint : Affaires sociales, Emploi, Personnes âgées, Culture, Manifestations.

**05 mars - 30 avril - 18 juin**

##### • MEIGNEN Jean-Pierre

Conseiller délégué : RH, Cimetière, administration générale

**12 mars - 07 mai - 25 juin**

**Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la mairie pour toute rencontre avec le Maire, les Adjoints et le Conseiller Délégué.**

*Dans l'objectif de soutenir nos concitoyens durant cette crise, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le maintien des tarifs municipaux 2020 pour l'année 2021.*

## TARIFS CIMETIÈRE-COLUMBARIUM

Acquisitions :	
Caveau du cimetière :	Caveau une place : 580,00 € Caveau deux places : 1 159,00 €
Case de columbarium :	681 €
Cavurne	541,00 €
Concession d'un caveau, d'une case de columbarium ou d'un cavurne :	
Concession de 15 ans	83,50 €
Concession de 30 ans	178,00 €

## UTILISATION DU DOMAINE COMMUNAL

Le tarif pour l'utilisation du domaine communal, sur une longueur inférieure ou égale à 8 mètres, par les restaurants et les cafés de la commune est fixé à 13,00 € par mois.

	Fréquence	Tarif sans branchement Électrique	Tarif avec branchement Électricité
Devant les restaurants et les cafés locaux (Longueur < ou = à 8 m)	Par mois	13,60 €	
Camion vente alimentaire et autres	Par occupation	6,20 €	7,50 €
Camion Outillage, Marchandises, Cirque et autres	Occupation occasionnelle	32,00 €/jour	

Caution Cirque : 1 000 € / Marché local des producteurs : Forfait : 20 €/an

## TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE y compris pause méridienne

Quotient familial	Tarif
<500	1,00 €
501 à 700	3,45 €
701 à 900	3,61 €
901 à 1 100	3,76 €
1 101 à 1 300	3,93 €
1 301 à 1 500	4,08 €
1 501 à 1 700	4,24 €
>1 700 et élèves extérieurs à la Commune	4,41 €

Pour le premier quotient familial, l'État prend à sa charge 3 €, ce qui permet aux familles de ne payer qu'1€.

Forfait minimum de facturation de 5,00 € par trimestre et par famille

Le tarif appliqué aux enfants extérieurs à la commune est le tarif maximal. En cas de non-réservation pour votre enfant, si celui-ci déjeune, le tarif appliqué sera de 8,90 € (coût réel pour la commune).

Nous vous rappelons que la non-présentation de l'attestation de Quotient Familial entraîne la facturation au prix maximal. En cas de changement de situation en cours d'année, nous vous demandons de remettre une nouvelle attestation de la CAF.

## TARIFS SALLE POLYVALENTE au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Les associations de Sainte-Anne-sur-Brivet (Loi 1901) utilisent la salle polyvalente à titre gratuit dans le cadre de leurs utilisations régulières telles que réunions, assemblées générales. Il est accordé deux gratuits aux associations pour des activités non régulières à but lucratif : lotos, repas à but lucratif... Au-delà, la moitié du tarif «Habitants de la commune» est applicable.

Les locaux sont mis à disposition gracieusement pour les écoles de la commune dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

Il est prévu d'instituer une caution pour tous les utilisateurs (individuels + associations) : 500 €. De plus, une attestation d'assurance sera demandée obligatoirement.

Est considérée comme Association de Sainte-Anne-sur-Brivet, une association domiciliée à Sainte-Anne-sur-Brivet et composée de 1/4 de Brivetains.

Le prix de la cuisine comprend : l'utilisation de l'armoire frigorifique, le lave-vaisselle, la gazinière, l'armoire de maintien au chaud ainsi que la vaisselle.

Les candidats ou listes de candidats pourront bénéficier de la gratuité de la location de la salle polyvalente pour les réunions organisées dans le cadre des campagnes électorales, dans la limite d'une réunion par candidat ou liste de candidats pour chaque tour de scrutin de chaque élection, et ce dans le respect, de l'égalité de traitement des candidats ou listes de candidats.

<b>Habitants de la commune</b>	1/2 Journée, Réunion, Vin d'honneur, Bal, Soirée	1 Journée	2 Journées
Salle D	62 €	104 €	198 €
1/3 Salle	62 €	104 €	198 €
2/3 Salle	114 €	218 €	375 €
3/3 Salle	156 €	302 €	499 €
Bar	62 €	104 €	166 €
Salle A + Bar	104 €	198 €	364 €
Cuisine	94 €		
Salles A, B, C, D + Cuisine	314 €	501 €	793 €
Salle complète (Salles A, B, C, D + Cuisine + Bar)	314 €	501 €	793 €

<b>Habitants et Associations hors commune</b>	1/2 Journée, Réunion, Vin d'honneur, Bal, Soirée	1 Journée	2 Journées
Salle D	100 €	165 €	313 €
1/3 Salle	99 €	165 €	313 €
2/3 Salle	181 €	346 €	593 €
3/3 Salle	247 €	478 €	791 €
Bar	99 €	165 €	264 €
Salle A + Bar	165 €	313 €	577 €
Cuisine	94 €		
Salles A, B, C, D + Cuisine	494 €	791 €	1 253 €
Salle complète (Salles A, B, C, D + Cuisine + Bar)	494 €	791 €	1 253 €

## TARIFS APS / ALSH au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Le mode de tarification actuel par tranche de quotient familial est une première étape dans la recherche d'une équité tarifaire puisqu'il a pour objectif que l'effort demandé aux familles soit proportionnel aux ressources du foyer.

Cependant, bien qu'équitable et juste, deux familles au quotient familial très proches peuvent avoir des restes à charge très différents : c'est l'effet de seuil, qui peut être parfois très pénalisant.

La mise en place d'une politique tarifaire au taux d'effort favorise une plus grande équité sociale puisque l'effort demandé aux familles est à

la fois progressif et proportionnel aux moyens des familles.

Les nouveaux tarifs seront calculés en fonction de l'ensemble des ressources du foyer : revenus et prestations perçues (allocations familiales, allocations logement, etc.). C'est donc toujours le quotient familial unique CAF/MSA qui servira de base au calcul.

Un taux d'effort s'appliquera à ce quotient familial et déterminera le tarif payé par chaque foyer pour une journée complète ou pour une demi-journée à l'accueil de loisirs, dans la limite toutefois d'un prix minimum et d'un prix maximum.

### Tarif = quotient familial x taux d'effort

**Accueil périscolaire** : Taux d'effort : 0,137% - **ALSH** : Taux d'effort : 1,12 % - **1/2 journées mercredi et vacances scolaires** : Taux d'effort : 0,66 %



## Naissances

<b>BONAMY Léo</b>	24/06/2021	15 Le Clos Fleuri
<b>BONNEAU ADAM Laïla</b>	02/11/2021	19 Allée René Grenier
<b>CERTAIN Lina</b>	08/09/2021	14 Les Haies
<b>CHABANNE Tara</b>	15/07/2021	10 Rue de Laumur
<b>CLÉMENT Maverick</b>	02/07/2021	10 Rue de La Chesnaie
<b>DAVID PIRAUD Théo</b>	06/10/2021	2 Le Nuble
<b>DENIS Arielle</b>	09/09/2021	15 Binard
<b>GUICHARD Nola</b>	01/11/2021	110 Le Champ Blanc
<b>LEMAITRE Ella</b>	07/11/2021	11 Place du Commerce
<b>MARO Cassandra</b>	06/07/2021	2 Les Haies Lot N°4
<b>NORMAND Luka</b>	09/10/2021	4 La Gourhandais
<b>PRAUD Nora</b>	16/08/2021	3 La Grand Ville
<b>ROLLING Salomé</b>	14/08/2021	29 Balasson
<b>ROUXEL Tiago</b>	14/07/2021	62 Hessin
<b>SEBASTIAN Matéo</b>	07/09/2021	81 La Barre

Au 20 décembre 2021, la Commune a enregistré 46 naissances extérieures (depuis le 01/01/2021). Certaines familles n'en souhaitent pas la parution.

## Décès

<b>CHÉRON Marc</b>	19/07/2021	SÉVÉRAC
<b>CRIAUD Bernard</b>	27/06/2021	67 Le Clos Fleuri
<b>LERAIE Frédéric</b>	24/01/2021	48 Le Nuble
<b>MERLET Albert</b>	05/09/2021	31 Les Moiries
<b>BARREAU Loïc</b>	11/04/2021	13 Rue de La Chesnaie
<b>BONNE Gabriel</b>	16/02/2021	2 La Rénaïs
<b>BONNET Allain</b>	10/04/2021	84 Coisnongle
<b>BONNET Bernard</b>	10/06/2021	46 La Miretterie
<b>FROCRAIN Micheline</b>	11/10/2021	9 Rue de Laumur
<b>GÉRARD Alain</b>	30/07/2021	14 La Gouërie
<b>GRIÈRE André</b>	28/04/2021	3 La Crandelais
<b>GUILLON Francis</b>	18/08/2021	29 Bécigneul
<b>LEGENTILHOMME Madeleine</b>	17/07/2021	21 Pocazet
<b>LORIEAU Didier</b>	23/01/2021	49 Les Haies
<b>MAINGUY Jeanne</b>	03/06/2021	21 Rue de La Vallée
<b>MORAND Marie</b>	02/08/2021	21 Le Clos Fleuri
<b>MOTREUX Gérard</b>	20/10/2021	43 Coisnongle
<b>ORAIN Pierre</b>	17/03/2021	27 Coisnongle
<b>PICHON Claude</b>	01/09/2021	75 Chemin des Riverais Balasson
<b>REGARDIN Jonathan</b>	04/06/2021	1 Le Goulet de Balasson
<b>REGARDIN Patrice</b>	12/02/2021	26 La Ville Bauchette

## Mariage

<b>JANVIER Julien et CLER Guénola</b>	03/07/2021	15 Le Clos Fleuri
<b>BONNET Jacky et GUERCHET Noémie</b>	10/07/2021	19 Allée René Grenier
<b>GALLAIS Donatien et BOURRÉ Abigaïl</b>	14/09/2021	14 Les Haies
<b>LELIÈVRE Anthony et BATARD Karine</b>	18/09/2021	10 Rue de Laumur
<b>ORAIN Aurélien et JOUSSELIN Lucie</b>	18/09/2021	10 Rue de La Chesnaie
<b>KERVICHE Maxime et BALU Audrey</b>	23/10/2021	2 Le Nuble
<b>NOEL Alain et FOUGERE Cécile</b>	30/10/2021	15 Binard



*C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Micheline LEGENTILHOMME (née FROCRAIN) survenue le 11 Octobre dernier. Arrivée dans la Commune au début des années 70, elle a rapidement trouvé sa place à travers un engagement associatif très actif; ainsi, elle a œuvré au sein des Brivetains solidaires, d'Arts et Loisirs, et du bureau central de la J.S.A.. Micheline LEGENTILHOMME a joué un rôle prépondérant dans l'évolution du Tennis Sainte-Anne-Sur-Brivet. Occupant successivement les fonctions de secrétaire et présidente, elle a été de toutes les décisions qui ont assuré la pérennité de ce sport au sein de la Commune. Pratiquante et passionnée, elle a été la première juge arbitre du club, et a officié durant de nombreuses années; ce qui à permis l'organisation de nombreux matchs et tournois à Sainte-Anne-Sur-Brivet. Généreuse et dotée d'une âme lumineuse, elle se souciait sans cesse des autres avec sincérité et empathie. Femme de conviction guidée par l'énergie extraordinaire de bien faire durant toute sa vie, Micheline aimait rendre service et ne comptait pas son temps dans ses engagements. Nos pensées vont aujourd'hui à l'ensemble de sa famille.*

## Au cœur du Conseil Municipal

Vous trouverez ci-dessous quelques décisions prises lors des derniers Conseils Municipaux.

### Lundi 27 septembre 2021 :

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire, émet un avis favorable (22 voix pour, 1 voix contre) sur le projet d'ouvertures dominicales 2022 à savoir cinq ouvertures dominicales maximum aux dates suivantes : le Dimanche 16 janvier 2022, le Dimanche 26 juin 2022, le Dimanche 28 août 2022, le Dimanche 11 décembre 2022, le Dimanche 18 décembre 2022. Le Conseil Municipal charge le Maire ou son représentant, d'engager une consultation des organisations professionnelles syndicales.

- A l'initiative de M. Jean-Pierre MEIGNEN adjoint au Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité décide que les concessions en état d'abandon seront reprises par la Commune comme le prévoit le Code général des collectivités territoriales aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 et, pour la partie réglementaire, aux articles R. 2223-12 et R. 2223-23. Un arrêté municipal de reprise dont la publicité sera assurée conformément à la réglementation en vigueur, sera pris par le Maire. Ce dernier est invité à lancer une consultation auprès des opérateurs funéraires en vue de retrait des monuments et de l'aménagement des concessions reprises.
- M. Christophe GATTEPAILLE, Premier Adjoint, délégué à l'urbanisme, rappelle que le Conseil municipal a délibéré le 17 mai 2021 en faveur d'un programme de construction du lotissement des peupliers. Il indique qu'au vu de l'évolution du projet, il est nécessaire d'inclure deux emprises supplémentaires aux parcelles à céder : l'intégralité de la parcelle ZP 256 d'une superficie de 10 849 m<sup>2</sup> et une portion de voirie située à l'est du projet et constituée d'une partie de la voie. Après avoir entendu l'exposé de M. Christophe GATTEPAILLE, Premier Adjoint, le Conseil Municipal à l'unanimité valide cette proposition.
- Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation. Il précise que la délibération peut toutefois réduire ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'État prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code. La communauté de communes du Pays de Pont-Château - Saint-Gildas-de-Bois, via le bureau communautaire, a proposé que les communes membres retiennent toutes le dispositif le plus favorable pour la commune, soit un taux d'exonération à 40%, le contribuable acquittera alors 60% de sa cotisation pendant 2 ans. Le dispositif retenu s'appliquera aux logements achevés en 2021 pour les années 2022 et 2023.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40% de la base imposable.

- Vu la lettre de demande de rétrocession des parties communes du lotissement de La Rémondière à la Commune adressée par l'Association Syndicale Libre, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'acquisition de l'éclairage public du lotissement de la Remondière et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce bien immobilier.

### Lundi 8 novembre 2021 :

- M. Le Maire expose que les services de l'État souhaitent recueillir l'avis des communes pour accorder une dérogation exceptionnelle au repos dominical le 28 novembre 2021 pour l'ensemble des commerces de détail, à l'exception des commerces de détail non spécialisés à prédominance alimentaire, du Département de Loire-Atlantique. Après son exposé, le Conseil Municipal par 18 voix pour, et 4 contre, émet un avis favorable à cette demande de dérogation ainsi que sur l'extension de cette dérogation à l'ensemble du département.
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a rendu l'exercice des compétences assainissement et eau potable obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Par ailleurs par délibération du conseil communautaire en date du 25 février 2021, entérinée par délibérations concordantes des communes membres, il a été décidé d'exercer au niveau communautaire la compétence Mobilité. En conséquence, il convient de procéder à une inscription des compétences susmentionnées dans les statuts de la communauté de communes. Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts.
- Après avoir entendu l'exposé de M. Christophe GATTEPAILLE, Premier Adjoint et Président du SMAHB, le Conseil Municipal à l'unanimité déclare avoir pris connaissance du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2020. Ce rapport est tenu à la disposition du public, en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels.
- Madame Karine HERVY, Adjointe au Maire, rappelle que la commune a été lauréate de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE) qui a permis de financer l'acquisition de matériel informatique à destination de l'école Saint Michel. Le besoin identifié concerne 15 ordinateurs portables, 15 tablettes avec coque de protection, 2 valises de transport et 1 routeur wifi.  
Ce matériel, propriété de la commune, sera mis à disposition de l'établissement scolaire. Pour cela, une convention doit être signée pour acter cette mise à disposition. L'école s'est engagée à prendre à son compte les frais de maintenance dudit matériel. Après l'exposé de Mme Karine HERVY, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à consulter les entreprises et signer les devis en vue de l'acquisition du matériel.

À titre d'information et dans un souci de transparence, nous vous rappelons que l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux sont consultables, en mairie et sur le site internet.

# Conseil Municipal des Enfants



## Les élections

**Le vendredi 8 octobre ont eu lieu les élections CME.**

Les jeunes brivetains des classes de CM1 et CM2 sont venus s'exprimer à la salle polyvalente et choisir 6 nouveaux élus parmi les 12 candidats.

**À Jean de La Fontaine, ont été élus :**

Anouk JOSSE, Marius JOSSE, Lise PAYELLE.

**À Saint Michel, ont été élus :**

Maëline LEBAS, Corentin MILHAUD, Eloa PERON.

Une semaine après, soit le vendredi 15 octobre, se déroulait le Conseil de mise en place, sous la présidence du Maire, Jacques BOURDIN. À cette occasion, les six nouveaux jeunes conseillers se sont vus remettre une BD « La Démocratie » de Nathalie LOISEAU et un conférencier.

Un grand merci aux sortants, Ornella BONY, Coraline HAVARD, Ewenne HAVARD, Titouan LE GOFF et Louis ROLLAIS, pour leur implication au cours de leurs trois années de mandat.



## Commémoration du 11 novembre

**Après plusieurs commémorations en comité restreint, nos jeunes élus ont pu enfin participer à cette cérémonie et ils étaient nombreux ce 11 novembre 2021.**

*« La mémoire des guerres occupe une place importante dans notre société mais également dans la formation des jeunes citoyens qui, plus que quiconque, doivent retenir les leçons de notre histoire. »*

Rose-Marie Antoine

## Colis des Aînés

**La date et l'heure étaient arrêtées, le 16 octobre 2021 à 12h.**

La destination du voyage culinaire était choisie, mais chut, c'est une surprise !

Le challenge déco, parce que cela fait partie de la fête, a été relevé.

La salle réservée, c'est qu'il nous faut de l'espace pour réunir tous nos sourires et la bonne humeur de chacun.

Mais tout comme l'an passé, nous avons dû renoncer à notre rendez-vous festif.

Nous avons, pour maintenir le lien, offert nos sourires lors de notre venue chez nos aînés avec un colis de gourmandises.



## Cérémonie commémorative du 11 novembre

**Cette année, la cérémonie commémorative du 11 novembre en mémoire de l'armistice mettant fin en 1918 à la Première Guerre Mondiale, a débuté à la mairie avec le rassemblement des élus, porte-drapeaux et du Conseil Municipal des Enfants.**

Le cortège accompagné de brivetains, s'est ensuite rendu aux tables mémorielles pour les discours et traditionnels dépôts de gerbes. La Municipalité remercie particulièrement l'U.N.C., le Conseil Municipal des Enfants, les Sapeurs Pompiers de Campbon et Guenrouët, l'Éveil du Brivet et les habitants présents. Votre présence rappelle et souligne plus que jamais l'importance du devoir de mémoire.



## Sécurité routière

### « Savoir Conduire, c'est Savoir-Vivre »

**La vitesse est la première cause de mortalité routière en France. Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant.**

Nous recevons encore beaucoup de réclamations contre la vitesse excessive à l'entrée du Bourg et des villages. Ainsi pour votre sécurité, celle des habitants de ces zones et en particulier des enfants, merci de respecter scrupuleusement les indications du Code de la Route.

## Emplacement commerçants ambulants

**À l'initiative de la Municipalité, les commerçants (ambulants et sédentaires) étaient conviés le jeudi 4 novembre dernier à une réunion afin d'évoquer ensemble l'emplacement des commerçants ambulants au sein de la commune.**

En effet et dans un souci de sécurité, un arrêté du maire (2021-04-06) a interdit l'utilisation par les commerces ambulants, des places de parking situées en face du bar/tabac l'Escale (risques liés à la traversée de route source d'accident, et à une fréquentation importante de cette portion de voie).

Toutefois et ce dans le but de maintenir une synergie et une interaction entre les différents commerces, il a été décidé en accord avec les participants à l'issue de cette réunion, d'autoriser l'installation des commerces ambulants de part et d'autre du bar/tabac l'Escale. Ces deux places supplémentaires s'ajoutent aux places déjà existantes près de la pharmacie. En espérant que ce compromis alliant sécurisation du domaine public et proximité puisse trouver un écho favorable auprès de tous.

## À propos d'un texte sur la création de la commune

**Mise au point.** Une histoire de la création de la commune de Sainte-Anne-de-Campbon a été plusieurs fois publiée en ne respectant pas le texte original paru en 1982 (plans de la commune, site internet). Des modifications inappropriées, non fondées sur une recherche en archives et s'exonérant des sources documentaires disponibles, en ont altéré la cohérence et le sens. La commune a condensé le texte original de façon maladroite et a modifié un paragraphe en introduisant des informations inexacts.

En réalité, il convient de lire que la création de la commune a été précédée par l'élection en 1866 d'une commission chargée de la préparer et que celle-ci était présidée par François CAILLON, adjoint au maire de Campbon. Ce dernier n'a donc pas été « président de la commune » (sic), celle-ci n'existant pas et n'étant pas « présidée ». Il convient de noter

aussi que François GLOTIN, qui sera élu maire à la création de la commune en 1876, n'était pas membre de la commission en question. Ces modifications du texte original constituent une atteinte aux droits de l'auteur (articles 121-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle), autant que le fait de ne pas lui avoir demandé son autorisation pour publier,

d'avoir supprimé délibérément sa signature ou de ne pas avoir utilisé le procédé de la citation. La municipalité fait amende honorable et s'est engagée à utiliser le texte original dans le futur, en demandant l'autorisation de son auteur, Gilles COUËRON, en acceptant ses modifications ou ses adaptations, en incluant sa signature.

## Flash Info

## Un garage automobile à la Remondière

**Titulaire d'un CAP-BEP de mécanique automobile, et d'une mention complémentaire en électricité et électronique automobile, Maxime KERVICHE commence sa carrière en apprentissage dans un garage à Montoir de Bretagne où il devient responsable d'atelier.**

Fort de son expérience, et ayant toujours souhaité acquérir son propre garage, Il effectue dans un premier temps des réparations automobiles à domicile dans la région, sous le statut d'auto-entrepreneur.

Suite à cette expérience, en 2017, Maxime reprend les locaux du garage BALU (fermé en 2003).

En juin dernier, le garage a déménagé dans des locaux flambant neufs sur la zone Artisanale de La Remondière à Sainte-Anne-sur-Brivet.

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de la communauté de communes, et de la municipalité.

En pleine progression, l'entreprise a déjà embauché trois personnes en CDI et un apprenti.

### L'équipe vous accueille :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
- le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

**Tél. 02 44 07 19 85**

## Patricia LEPELTIER - Wiker

**Je suis Patricia LEPELTIER et je vis à Sainte-Anne-sur-Brivet depuis 2005. Infographiste de métier depuis plus de 20 ans, et en réorientation professionnelle et je commence mon activité pour la plateforme wiker.fr sur le secteur de Pont-Château, Blain et leurs alentours.**

C'est une plateforme collaborative, créée et gérée à Donges, qui permet de regrouper toutes les actualités associatives, sportives, culturelles et commerciales de chaque secteur, avec un ambassadeur local. C'est gratuit pour les associations et cela coûte 1 euro par jour pour les entreprises (avec des services supplémentaires compris).

Cette plateforme est alimentée et mise à jour quotidiennement par mes soins et ceux des contributeurs volontaires (rejoignez-nous !), et je suis en relation constante avec l'équipe de Donges.

Cela permet à tous de mutualiser les moyens de communication numérique et de trouver toutes les informations locales, sur le site, la newsletter et l'application.

Je vous invite à publier sur wiker.fr et à me contacter pour tout renseignement complémentaire, je serai ravie de vous aider à faire bouger la vie locale !

À noter : inscrivez-vous à la newsletter bi-hebdomadaire sans crainte, vos coordonnées ne seront pas revendues à des organismes tiers. Wiker vit uniquement grâce aux partenariats avec les commerçants.»



## Chantier participatif végétal

### Devant la bibliothèque

**Comme certains de vous l'ont peut-être remarqué, le parterre de végétaux situé devant la bibliothèque et les deux carrés le long de la rue du mortier plat ont subi un relooking !**

Vous pourrez y trouver un ensemble de couvre-sol fleuris adaptés à nos climats et à la sécheresse (Ibérus, Lierre, Campanules, CÉillets vivaces, Delospermum...), ainsi que quelques vivaces et arbustes mellifères (Gauras, Sauges, Echinops, Lagerstroemia, Fusains...). L'ensemble est recouvert de paillis végétal pour éviter désherbage et arrosage. Deux passages en paillis d'ardoise ont été aménagés pour les piétons au travers de la plate-bande.

C'est le premier chantier d'une série sur laquelle la commission Embellissement travaille afin de redonner un coup de neuf à l'aménagement végétal de la commune. Le travail sera d'abord concentré dans le bourg puis les villages et l'étang.

Le chantier a été mené par des membres de la commission aidés par Erwan (vérifier orthographe prénom), agent des services techniques. Il s'est passé dans la bonne humeur, un samedi matin presque ensoleillé !

Nous espérons que cela vous plaise et sommes ouverts à toute suggestion pour les futurs projets !



# Restauration scolaire

## Groupe de travail

Suite à la reconduction de l'entreprise Convivio comme prestataire de restauration scolaire cette année et à l'instauration d'un nouveau cahier des charges cohérent avec la loi EgAlim, quelques modifications ont été mises en place dans notre manière de communiquer avec le prestataire.

Ainsi, un groupe de travail restreint, issu de la commission restauration scolaire, et conseillé par M. LORGEUX du GAB 44, travaille dorénavant en amont sur les menus afin de vérifier le respect du cahier des charges et d'apporter éventuellement des modifications.

Un travail sera également fait en aval pour vérifier les sources d'approvisionnement et les quantités de produits labellisés de qualité.

Nous espérons que ceci portera ses fruits dans l'année et se verra dans les assiettes !

RESTAURATION SCOLAIRE - SAINTE ANNE SUR BRIVET					
Semaine du 15/11 au 21/11					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
HORS D'ŒUVRE	Salade de pommes de terre	Chou chinois râpé et fromage de brebis	Champignons à la tomate	Potage	Ouf dur mayonnaise
PLAT CHAUD ET GARNITURES	Merlu pané au citron Carottes et panais	Mijoté de bœuf à la tomate Pommes sautées	Pizza Salade verte	Rôti de porc aux pommes Gratin de chou-fleur	Mijoté de haricots rouges à la mexicaine Riz et haricots rouges
DESSERT	Fromage à la coupe / Fruit frais	Yaourt nature sucré	Compote et sablé breton	Brownie	Fromage à la coupe / Cocktail de fruits

**Produit de saison**  
Tout ou partie de ce plat est composé d'ingrédients crus de saison

**Les aliments entrant en pain, bœuf, veau et abats de votre restaurant sont 100% Français.**

**Produits issus de l'agriculture biologique**  
Lait entier (certains végétaux sont réalisés avec du lait) - Ferme de Mairie - Saint-Laud  
Al'Occasion - Fromage blanc nature et aux fruits - La Ferme de Mairie - Saint-Laud  
Al'Occasion - Pommes et panais - Les Jardins de Breizh - Mairie

**Sur le cadre de la loi EgAlim, ce menu respecte en moyenne respectivement le seuil de 50 % en valeur de produits bio et de 20 % en quantité (JDC) dans 20 % minimum de nos Produits issus de l'agriculture biologique.**

**Produit végétalien**

**CLIC & MIAM!**  
Membre fondateur du réseau  
[www.clicetmiam.fr](http://www.clicetmiam.fr)  
Clic à 1000 / 105,15€

**LE CHEF ET SON ÉQUIPE VOUS SOUHAITENT UN BON APPÉTIT !**

## Repas de Noël



## Portail Citoyen

Depuis septembre 2021, la commune a mis en place un Portail Citoyen, doté d'un Espace famille pour la Restauration Scolaire.

Ce Portail permet de dématérialiser vos démarches concernant la Restauration Scolaire.

À partir d'un ordinateur ou tablette connecté à Internet, vous pouvez

- Réserver les repas de vos enfants
- Consulter vos historiques
- Être informé sur l'actualité de la Restauration Scolaire et de nos établissements

Concernant l'inscription administrative de vos enfants à la Restauration Scolaire, il est toujours nécessaire de **compléter une Fiche de Renseignement en mairie afin que le service de restauration scolaire puisse vous donner les accès (identifiants) à ce Portail Famille - Restauration Scolaire.**

Le service gestionnaire de la Restauration Scolaire reste à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.

Espérant que ce portail répondra à vos attentes,

*Le Service gestionnaire de la Restauration Scolaire*

## Recensement citoyen

### OBLIGATOIRE à 16 ANS

En application de la loi N°97-1019 du 28 Octobre 1997, les jeunes gens (garçons et filles) sont tenus de se faire recenser en mairie le mois où ils atteignent leurs 16 ans.

Ils doivent pour cela se munir du Livret de Famille, de leur Carte Nationale d'Identité et d'un justificatif de domicile.

Cette démarche est nécessaire pour l'inscription aux examens ou à certains concours.

Le code du service national exige d'être en règle avec l'obligation de recensement avant l'âge de 18 ans, et avec l'obligation de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) entre 18 ans et 24 ans révolus.



## Le lérot, un petit mammifère

### Appel à témoignage d'observation(s)

**Le Lérot est un rongeur hibernant forestier et anthropophile. C'est un omnivore opportuniste qui peut apprécier nos pommes stockées dans la cave, nos réserves de noix ou noisettes...**

L'espèce gîte dans des nids qu'il confectionne dans des anfractuosités (trous d'arbres et de murs, fissures de rochers, nichoirs, ...). En Loire-Atlantique, contrairement aux départements bretons, l'espèce est encore bien présente et semble se maintenir sans que nous puissions évaluer avec précision l'état de ses populations.

Afin d'améliorer notre connaissance sur la répartition actuelle et historique du Lérot, le Groupe Mammalogique Breton (GMB) est à la recherche de données ou de témoignages, anciens ou récents sur l'espèce.

**Aussi, si vous pensez avoir vu cet animal chez vous, merci de nous contacter !**

Par avance merci !

Par ailleurs, si vous trouvez un cadavre de Lérot, placez-le au congélateur et prévenez-nous au plus vite ! Nous réalisons aussi des études génétiques sur l'espèce.

Pour transmettre vos informations : [nicolas.chenaval@gmb.bzh](mailto:nicolas.chenaval@gmb.bzh) / 06 35 15 71 03 ou l'antenne de Redon du GMB : 02 23 63 40 58



## Les professionnelles de santé

### MÉDECINS

02 40 00 69 00

Docteur Solenne GUEDON-BLOCQUAUX

Docteur Céline GAUDARD-MARTIN

Maison de la Santé, 7 place de l'Église

### INFIRMIÈRES

02 40 88 11 91

Emmanuelle CLÉMENT

Véronique HOHENSTEIN

Maison de la Santé, 7 place de l'Église

### KINÉSITHÉRAPEUTES

02 40 66 92 84

Cindy FOURE

Garance FOURNERET

Maison de la Santé, 7 place de l'Église

### OSTÉOPATHE

06 50 02 91 46

Alice HOYON

Maison de la Santé, 7 place de l'Église

### CHIRURGIEN-DENTISTE

02 40 91 80 95

Adina KOVACS

35, place du Commerce

### PHARMACIE

02 40 66 92 85

Maud LLACUNA

2, place de l'Église



## Élections présidentielles et législatives 2022

### Renouvellement des cartes électorales



Les élections présidentielles 2022 auront lieu les :

**10 et 24 AVRIL 2022**

Les élections législatives 2022 auront lieu les :

**12 et 19 JUIN 2022**

+ TEXTE à RÉDIGER

## Carte nationale d'identité Passeport

### Information

**Pour demander une carte nationale d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période. S'il s'agit d'une nouvelle carte d'identité (format carte bancaire), elle est valable 10 ans.**

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement (Les mairies les plus proches étant Pont-Château, Savenay, Blain et La Roche-Bernard)

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Il est conseillé de préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne sur les sites [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou [service-public.fr](http://service-public.fr) ou via FranceConnect (sites officiels gratuits)

Il faudra ensuite vous rendre dans une mairie équipée du dispositif de recueil des empreintes pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

Pour faire un passeport biométrique, il faut le demander dans une mairie équipée avec les justificatifs nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement.... Dans tous les cas, il faut fournir une photo, un justificatif de domicile et un timbre fiscal. En France, il coûte actuellement 86 € pour un majeur. Vous pouvez pré-remplir le dossier sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr). Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.



## Permis de conduire

### Information



### Vous avez perdu votre permis de conduire ?

Si vous l'avez perdu en France, la déclaration de perte et la demande d'un nouveau permis se font en ligne sur le site de l'ANTS.

### On vous a volé votre permis ?

Si vous vous faites voler votre permis de conduire en France, il faut faire une déclaration de vol avant de faire une demande de renouvellement.

Vous devez faire une déclaration de vol au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

Un récépissé vous est alors remis pour vous permettre de conduire uniquement en France.

Le récépissé remplace le permis pendant 2 mois.

Après avoir obtenu le récépissé de votre déclaration de vol, vous devez faire votre demande de permis de conduire sur un des sites [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou [service-public.fr](http://service-public.fr) ou via FranceConnect (sites officiels gratuits).

Divers documents vous seront alors demandés (déclaration de vol, justificatifs d'identité et de domicile...).

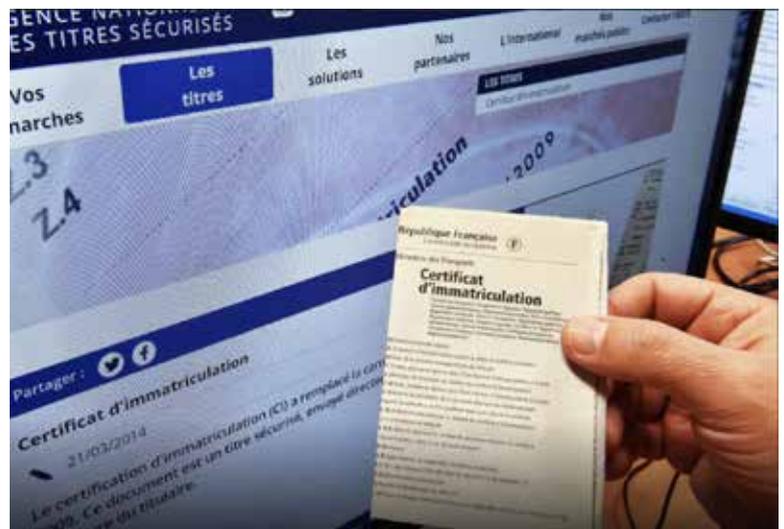
## Information carte grise

### Certificat d'immatriculation

**Si vous achetez une voiture en France ou à l'étranger, vous avez 1 mois pour la faire immatriculer et obtenir ainsi une carte grise (désormais appelée certificat d'immatriculation).**

Si vous ne présentez pas la carte grise lors d'un contrôle routier, vous pouvez avoir une amende pouvant aller jusqu'à 750 €. Vous risquez aussi l'immobilisation immédiate du véhicule.

La démarche ne s'effectue plus en préfecture, mais en ligne sur les sites [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou [service-public.fr](http://service-public.fr) ou via FranceConnect (sites officiels gratuits)



## École Saint Michel

### Mot du directeur

L'année scolaire 2021/2022 commencé à l'école Saint Michel sous le signe de la nouveauté : nouvelles enseignantes, nouveaux projets, nouvelle ère... L'école Saint Michel a ouvert ses portes à 229 élèves ce qui représente une légère augmentation.

L'équipe enseignante est en train de réactualiser le nouveau projet pédagogique pour les 3 prochaines années. Le thème d'année est axé sur le Tour du monde en 80 jours célèbre œuvre de Jules Verne avec pour finalité une représentation musicale au Carré d'Argent dans le courant du mois de mars.

L'école Saint Michel va également s'orienter vers une ouverture à l'in-

ternational pour les prochaines années avec la recherche du label international.

Des projets de correspondance vers des pays comme la Slovénie, la Turquie ont déjà vu le jour durant le premier trimestre et l'initiation à l'anglais dès la maternelle a débuté.

Un projet de jumelage avec une ville européenne est également à l'étude en partenariat avec la municipalité afin que les habitants de la commune puissent en bénéficier. Ce projet marque le début d'une belle aventure avec toujours cet objectif d'aller vers l'autre !

*Le directeur Arnaud GÉRARD*

### ■ Dictionnaire offert par la municipalité

En ce début d'année scolaire, les élèves de CP et CE1 (pour qui la remise du cadeau avait été différée en raison de la crise sanitaire) ont eu la chance de recevoir un dictionnaire de la part de la municipalité.

Ce très bel ouvrage fera l'objet d'un travail spécifique en classe de CE1 afin d'apprendre à l'utiliser : ordre alphabétique, recherche de l'orthographe d'un mot, lecture de définitions... Ces apprentissages seront effectués dans les meilleures conditions matérielles; merci à l'équipe municipale de Sainte-Anne-sur-Brivet, à l'initiative de ce beau cadeau pour nos élèves.



### ■ Déjeuner anglais et visite du musée

La classe de moyenne section est partie à la découverte de l'Angleterre, du Royaume-Uni et de la ville de Londres.

Nous avons commencé une initiation à l'anglais et nous avons invité nos parents à visiter notre musée. Ils ont pu admirer notre magnifique maquette de Londres !!!

Enfin, pour conclure ce sympathique projet, nous avons partagé un repas so british (beans, sausages, bacon, mushrooms...).



### ■ Classe de petite section

Dans le cadre de notre projet « Le Tour du Monde en 80 jours », nous avons découvert l'Angleterre.

Nous avons découvert les monuments de l'Angleterre : Trafalgar square, Tower bridge, Big Ben... mais aussi plusieurs mots en anglais : Hello, Good Bye, good, great, hungry, grâce aux chansons « Hello How are you ? » et « Hello, Hello, can you clap your hands ? ». Pour clôturer notre découverte de l'Angleterre, nous allons faire un Carrot Cake. « Ils sont bizarres ces Anglais ! Ils mettent des carottes dans un gâteau ! ». Nous avons hâte de goûter !

### ■ Une carte pour Noël

Grâce au site internet e-twinning (plateforme européenne des enseignants), les élèves de la classe de GS ont réalisé des cartes pour Noël qu'ils vont envoyer dans différents pays d'Europe.

Les cartes doivent être écrites en Anglais, ce qui a permis d'enrichir la découverte de la langue anglaise ainsi qu'en français. Les autres pays doivent également envoyer une carte en anglais ainsi que dans la langue de leur pays, ils pourront ainsi découvrir d'autres langues et cultures. Les élèves de GS ont envoyé des cartes en Slovénie, en Grèce, en Turquie, en Lituanie et en Espagne. Ils ont déjà reçu des cartes de Noël de Turquie et attendent avec impatience les cartes des autres pays.

Merry Christmas !!



### ■ Nettoyons la nature brivetaine

Le mercredi 10 novembre, les élèves de GS - GS /CP et CP/CE1 ont chaussé leurs bottes et enfilé leurs gants de jardinage pour ramasser les déchets.

Ils ont sillonné les chemins et routes autour de l'étang, de la mairie, des écoles, de l'église et des terrains de sport. Ils ont récolté 4 grands sacs poubelles de déchets : canettes de soda, bouteilles de bière, emballages plastiques et cartonnés, masques jetables jonchaient le sol et les arbustes.

Les enfants ont beaucoup apprécié cette opération et sont prêts à la renouveler.



## ■ Des élèves qui s'engagent pour leur école !

Les élèves de la classe de CE1/CE2 ont été nombreux à vouloir remplir la mission de délégués de classe cette année ! 16 candidatures ont été présentées sur 26 possibles.

Après avoir compris que voter était un engagement citoyen, un droit et un devoir, les élèves se sont montrés investis dans la réalisation de leur affiche de campagne.

La campagne fut rude ! Trois tours furent nécessaires pour départager les candidats.

Nous vous présentons donc nos délégués tout sourire et leurs suppléants : Matias (CE1) et Elyne (CE2), sont entourés de leurs suppléants (Adam en CE1 et Ewen en CE2). Une première rencontre de délégués avec le chef d'établissement a déjà eu lieu. Durant

celle-ci, ils ont eu à cœur de transmettre fidèlement nos idées à Arnaud, mais également de nous transmettre des informations collectées dans leur cahier de délégué.

Bravo à tous les candidats pour leur investissement !



## ■ Sortie scolaire à Nantes

Après 1h d'autocar, nous voilà arrivés aux machines de l'île ! Quelle bonne surprise pour tous les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 !

Nous nous séparons en 2 grands groupes. Avec les CM1, nous commençons notre journée en visitant la galerie des machines de l'île. Les différents animaux articulés nous sont présentés par des guides très sympathiques et certains élèves peuvent même les guider. Nous découvrons ainsi la chenille géante, le colibri qui récupère du nectar, l'araignée géante qui danse et le héron. Après cette visite, nous marchons jusqu'au carrousel des fonds marins où nous avons eu le droit à un tour de manège. Une matinée bien remplie qui se termine par un pique-nique sur la lune où nous sautons sur les trampolines.

Après le déjeuner, nous voilà partis pour une grande marche le long des quais de Nantes, en direction du quartier de la butte Sainte Anne où Jules Verne a vécu.

Nous passons l'après-midi à découvrir les différents lieux historiques importants de ce quartier grâce à un jeu de piste et un questionnaire à compléter au fur et à mesure de nos découvertes.

Une belle journée nantaise ! Merci aux maîtresses de nous avoir fait découvrir ces beaux endroits.

*Les CM2 de Maggy*



## ■ Week-end games du 4 et 5 décembre

L'association des parents d'élèves de notre école a organisé un week-end de jeux dans le gymnase de Sainte-Anne-sur-Brivet.

Ils ont installé 3 châteaux gonflables, un coin jeux de société, un coin flipper, des tables de jeux en bois, des baby-foot, des fléchettes, des consoles et des jeux d'arcades des années 80 et 90. Le samedi, le Père Noël est venu et le samedi soir, il y a eu une marche aux lampions dans la forêt derrière le gymnase. On pouvait aussi manger des paninis, des bonbons et des barbes à papa. C'était très bien décoré pour Noël ! Merci pour ce bon week-end !



*Les CM2 de Maggy*

## ■ Repas des enseignants

C'est avec un grand plaisir que les enseignants des deux écoles se sont réunis au début du mois de septembre afin de partager un petit repas convivial.



Cette traditionnelle rencontre est à l'initiative de la municipalité qui a toujours cet objectif de rassembler les personnes. Philippe BELLIOT ancien maire avait lancé ce sympathique moment depuis 7 ans. Depuis, les enseignants se sont toujours retrouvés.

Après avoir visité la nouvelle école publique de Jean de la Fontaine en 2020, c'est à l'école Saint Michel qu'a eu lieu ce repas en 2021.

Merci à vous !

## ■ Intervenant musical

C'est l'histoire d'une personne qui a redonné vie à une école grâce à son talent. Sylvain Sanglier est notre intervenant musical. Il prend en charge tous les élèves de l'école dans différents domaines : chants, rythmes, théâtre, ukulélé. Il prépare de A à Z le spectacle auquel vous serez conviés au mois de mars.

Il travaille avec passion, professionnalisme et montre une grande sensibilité artistique. Les élèves l'apprécient beaucoup pour son relationnel et sa façon de passer son message.

Après deux années compliquées en termes de projets, cela fait du bien de rencontrer des personnes telles que Sylvain ! Chapeau et merci pour ce dynamisme !!



## APE École Saint Michel

L'Association des Parents d'élèves est un groupe de 18 membres bénévoles dont les objectifs sont les suivants :

- l'organisation d'actions ou de manifestations permettant de récolter des bénéfices pour financer les différents projets qui rythment la vie de l'école (sortie cinéma, sorties scolaires, projet de l'année...) et dont va bénéficier chaque élève
- travailler en partenariat avec le directeur de l'école, les enseignants, les membres de l'OGEC pour répondre au plus près aux besoins de l'école

L'année 2020-2021 se termine avec un bilan positif malgré la situation sanitaire, et nous démarrons 2021-2022 toujours aussi motivés à œuvrer pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants à l'école. Nous poursuivons les actions habituelles telles que les gâteaux Bijou, les collectes de vêtements, les sapins de Noël et les opérations chaussettes et draps de plage.

Vous avez découvert un projet inédit les 4 et 5 décembre dernier appelé le Week'n Games, une manifestation autour des jeux rétro et nouvelle génération. Ce week-end a aussi été l'occasion de retrouver notre marche aux lampions pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Cette année le concours de palets aura lieu le samedi 23 avril 2022. Nous vous espérons nombreux à venir participer.

Nous organiserons notre kermesse le dimanche 26 Juin pour clôturer l'année en beauté.

L'assemblée générale a eu lieu en octobre dernier et nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres.

### Nouvelle composition du bureau :

**Présidente :** Mme BUTEAU Nabila

**Co-Présidente :** Mme BROUSSARD Émilie

**Vice-Président :** M. GUILLOUZOUIC Mathieu

**Trésorière :** Mme COSNIER Gwendolen

**Trésorière adjointe :** Mme TOURQUETIL Delphine

**Secrétaire :** Mme GRONIER Marine

**Secrétaire adjointe :** Mme PLAINÉ Magali

Membres : M. LEBAS Jonathan, Mme BOURGE Julie, Mme LE GLAND Laetitia, Mme JOSSO Marie, M. CUSSONNEAU Benjamin, M. PICAUD Denis, M. TERRIEN Alexandre, Mme Élise BAIN-GUILLEMARD, M. MARTIN Julien, M. Frédéric MARTIENNE et M. LATOUCHE Jean-François

Nous remercions Solenne BELLIOU et Nolwenn VAUCANT pour leur implication durant toutes ces années et nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres.

Nous souhaitons aussi remercier l'ensemble des personnes qui contribuent au succès de nos actions :

- les parents qui participent financièrement et/ou qui donnent de leur temps
- Monsieur le Maire, les élus et le personnel de la mairie pour leur soutien
- les différentes associations de la commune pour leur solidarité notamment dans les prêts de matériels ou de salle sur leurs créneaux horaires.

Et sans oublier, les enfants pour leurs rires et leur bonne humeur qui donnent un sens à l'investissement de tous.

*Toute l'équipe vous souhaite  
une très bonne année et  
sera heureuse de vous retrouver  
sur les prochaines manifestations.*



## OGEC École Saint Michel

L'OGEC (O rganisme de G estion de l'É cole C atholique) est un groupe de parents d'élèves bénévoles qui s'occupe de la gestion administrative et financière de l'école (bâtiments, mobilier, équipement pédagogique...). Il assure également la fonction d'employeur des personnels d'administration et de service.

Les membres de l'OGEC agissent en partenariat avec l'association des parents d'élèves (APE), les enseignants et le personnel éducatif pour améliorer le quotidien des enfants.

Depuis le 15 novembre huit nouveaux membres ont rejoint l'équipe :

- Carole JAGUENEAU,
- Élodie MILHAUD
- Valérie MONTJOURIDES,
- Virginie OHEIX,
- Amandine PENECE,
- Ludivine PERRET,
- Lucie PICAUD
- Rémi BASTIDA.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

L'OGEC enregistre cette année les départs d'Agnès LEGENDRE qui a œuvré pendant de nombreuses d'années, ainsi que celui de Justine WALLET qui s'engage dans un projet personnel. Nous leur sommes reconnaissants pour leur investissement.

Nous en profitons également pour remercier tous les parents qui participent aux différentes matinées travaux ; ces matinées consistent à entretenir l'école de nos enfants (désherbage, entretien des haies, divers nettoyages, installation de tableaux ou de mobiliers dans les classes...).

Cette année, malgré le contexte sanitaire, de nombreux travaux d'embellissement extérieurs et intérieurs ont été réalisés comme les peintures, les changements des rideaux dans les classes et la réfection de la dalle de l'aire de jeux dans la cour de récréation.

D'autres projets sont également en cours : équipement des classes en matériel informatique (PC portables et tablettes), aménagement de la salle des enseignants, construction de l'abri vélo qui permettra d'accueillir les écoliers cyclistes.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour exprimer vos idées.

*Les membres de l'OGEC  
vous souhaitent une belle année 2022.*

### Nouvelle composition du bureau

**Président :** Benoît MOREAU

**Vice-Présidente :** Élodie MILHAUD

**Trésorière :** Catherine NIVEAU

**Trésorière adjointe :** Ludivine PERRET

**Secrétaire :** Anaïs NAVARRE

**Secrétaire adjointe :** Carole JAGUENEAU

**Membres :** Valérie MONTJOURIDES, Aude MORACCHINI, Virginie OHEIX, Amandine PENECE, Lucie PICAUD, Marlène ROCHER, Rémi BASTIDA et Denis MARANDON

# École Jean de La Fontaine

## ■ L'équipe de l'école vous souhaite une belle année 2022 !

**Nous sommes installés dans nos nouveaux locaux pour la 2<sup>e</sup> année consécutive... Et vivre dans un bel endroit, spacieux, lumineux, coloré, entouré de nature... ça a de quoi vous rendre heureux !**

Cela nous engage également à être attentifs à notre environnement. Notre démarche d'éducation au développement durable prend de l'ampleur dans ces beaux espaces.

Notre cour de récréation s'agrément de nouvelles possibilités de jeux grâce à la mairie et à l'Amicale Laique : espace détente auprès de la table et des bancs, espace sportif grâce au panier de basket et aux buts mobiles, espace jeux grâce aux ballons sauteurs, aux nouveaux porteurs, aux jeux de lancer... Merci à eux de rendre le quotidien plus ludique !

Janvier c'est le début des inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre... Les inscriptions à l'école publique se font auprès de la mairie. Mais pour découvrir cette école que nous trouvons si belle, nous vous proposons des visites. Les prochaines visites auront lieu sur rendez-vous le samedi 29 janvier de 9h à 12h. Vous pouvez vous inscrire en appelant l'école au 02 40 88 18 20. Si nous ne pouvons pas décrocher parce que nous sommes en classe, n'hésitez pas à laisser un message pour que l'on vous recontacte !

Voici quelques-uns des projets de début d'année scolaire... Nous aurons plus à vous raconter dans le prochain bulletin avec entre autres la classe découverte des CE1, CE2, CM1 et CM2 !

## ■ Initiation au goût chez les TPS-PS



Les élèves ont goûté des fruits pour exprimer ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas.

Et dans chaque groupe, les avis sont différents... Surtout à propos du citron !

Cette étape est

importante dans la connaissance, l'affirmation de soi. Elle permet aussi de découvrir les autres... en se trouvant des points communs et des différences. Les enfants ont également découvert les saveurs sucrées, salées et acides. Et ce n'est pas si facile quand on est en TPS PS de différencier sucré et salé ! Puis nous avons exploré certains mélanges de saveurs : sucré-salé et acide-salé. Nous avons fini ce projet en invitant, en novembre, le boulanger-pâtisseries de Sainte-Anne-sur-Brivet dans notre classe. Avec un professionnel du goût, nous avons pu lui poser des questions sur son métier et évoquer à nouveau les saveurs sucrées et salées. Nous avons joué ensemble pour exprimer nos goûts. Et nous avons dégusté ce qu'il nous avait apporté : du pain aux graines (salé !) et une brioche (sucrée !). Cela nous a rappelé nos découvertes mais surtout c'était délicieux !!! Merci beaucoup pour cette visite dans notre classe !

## ■ Sortie d'école en forêt du Gâvre

**Le vendredi 24 septembre au matin, toutes les classes de l'école, de la PS au CM2, se sont rendues en forêt du Gâvre.**

Cette sortie s'inscrit dans notre thème d'année sur la forêt. Cette matinée a été l'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir cet espace naturel proche par le biais d'ateliers dans la nature ou de randonnée pour les plus grands. Elle a été conclue par le non moins apprécié pique-nique en extérieur.

En CP et CE1, les élèves par petits groupes avaient à relever différents défis dans un espace limité autour du rond-point de l'étoile. Armés d'une tablette numérique, ils ont dû partir à la recherche d'éléments naturels listés par leurs enseignants (champignons, arbres et buissons, traces du travail des gardes forestiers...) et les photographier pour attester de leur réussite. Deux défis artistiques leur étaient également proposés : une création de land'art à partir des éléments plus ou moins imposants trouvés en forêt et un dessin pas-à-pas d'un animal vivant en forêt (écureuil, lapin, hibou...). Une loupe accompagnait le matériel mis à disposition de chacun des groupes afin d'observer la vie ou les détails minuscules. À la fin de ce temps d'exploration, tous les groupes se sont réunis pour une lecture d'histoires ayant pour thème la forêt avant de profiter du pique-nique amplement mérité.

Pour les élèves de maternelle, la matinée était organisée autour de deux activités agencées dans un ordre différent selon les classes. Une première partie se déroulait sur le parcours de santé. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à tester les différentes activités proposées le long du parcours. Après une pause rafraîchissante, les élèves répartis en petits groupes sont allés à la recherche des espèces végétales correspondant aux photos indices distribuées. Au cours de cette observation, ils ont ramassé des spécimens pour une utilisation en classe. Cette matinée s'est terminée par un pique-nique très attendu.



## ■ Opération jus de pommes à l'école Jean de La Fontaine

**Grâce à l'investissement des parents de l'école et à la générosité des brivetains qui nous ont ouvert leur jardin, l'opération jus de pommes a été un vrai succès.**

La quasi-totalité des classes de l'école a participé au ramassage des pommes et les élèves ont été tellement efficaces qu'ils n'en restaient presque plus pour les dernières classes. Nous espérons pouvoir reconduire cette action l'année prochaine avec plus de vergers et pouvoir même faire venir le pressoir à l'école. Le jus de pommes était délicieux et ne pouvait pas être plus local !



## ■ Randonnées du lundi

Nous sommes la classe de CE2 de Mathilde et Morgane de l'école Jean de la Fontaine. Nous faisons des randonnées tous les lundis avec la classe de CM1/CM2A de Pierrick. Nous allons vous raconter quelques-unes de nos sorties à Sainte-Anne-sur-Brivet.

On est allés dans beaucoup d'endroits et Pierrick nous expliquait beaucoup de choses sur les plantes et les végétaux dont les arbres. Mathilde nous a donné des traces écrites à chaque fois sur ce que nous avons appris.

Nous avons vu des acacias et des églantiers dans le chemin qui mène vers l'étang.

On a aussi vu un saule pleureur et des peupliers à côté de l'étang mais aussi près de la cloche en pierre au bord du Brivet. Nous avons aussi pu voir un nid de cigogne dans un pré où il y avait un pylône électrique. On entendait le bruit de l'électricité qui circulait dans les câbles.



Nous avons appris que la haie servait à séparer deux terrains, à éviter de laisser des animaux en élevage partir, à protéger du vent, à abriter des petits animaux, à empêcher les inondations.

Nous avons découvert ce qu'étaient des carottes sauvages. Nous avons aussi vu les fruits de l'arbusier qui se trouve près de l'église. Et nous avons fait des cartes sonores le mardi 19 octobre.

### Quelques ressentis des élèves :

« C'était bien, on a appris beaucoup de choses. »

« Ça nous a fait du bien de prendre l'air. »

« Moi ça m'a fait du bien d'aller dehors parce que j'aime bien ça et aussi j'aimais bien apprendre des choses sur les arbres. »

*Les élèves de CE2 de l'école Jean de La Fontaine*

## ■ Projet sur la mythologie grecque

Pour ce début d'année scolaire, les élèves de la classe de CM1 - CM2B ont réalisé un projet sur la mythologie grecque.

Ils ont tout d'abord étudié le roman de Karine TOURNADE « Les 12 travaux d'Hercule ». Un gros travail de production d'écrit a également été réalisé car chaque élève a inventé un treizième travail pour Hercule. Après plusieurs jets, ils ont tapé leur texte sur PC. Ces textes sont visibles par les parents et les enfants en permanence sur E Primo. Les élèves ont ensuite étudié la généalogie des principaux dieux et déesses grecs ainsi que les origines du monde selon cette mythologie.



Les enfants ont travaillé sur une poésie « Ulysse », qu'ils ont ensuite apprise. Nous lisons quotidiennement en parallèle « Le feuilleton d'Hermès » de Murielle SZAC, qui relate la mythologie grecque en cent épisodes. Pour conclure ce projet, les douze travaux d'Hercule ont été dessinés puis peints par les enfants pour être affichés sur les fenêtres de l'école et ainsi pouvoir être admirés par les parents.



## ■ 18 couleurs en CE2

La classe de CE2 a peint avec Soazig pendant 5 séances chaque mardi du 2 septembre au 19 octobre.

Soazig est une personne intervenante extérieure à l'école qui est venue mener un projet avec notre classe. Elle a une grande palette avec 18 couleurs de peinture. Les couleurs étaient rangées en ordre « arc-en-ciel » sur la palette. La consigne du travail était de peindre ce que l'on voulait sans écrire ou représenter des méchancetés et sans s'occuper de ce que faisaient les autres. Nous étions 7 par groupe avec Soazig. Nos ateliers se sont bien passés. À la dernière séance, nous étions contents parce qu'on a fait des mélanges donc il y avait plus de 18 couleurs.

### Quelques ressentis d'élèves :

« Ça m'a fait du bien, ça m'a détendue, c'était joli. Ce qui est bien c'est de laisser sa main aller. Et dans la classe nous avons travaillé sur l'art naïf. L'art c'est important, on peut être un artiste et tous les peintres ont eu des idées qui leur ont toujours servi. Certains artistes se sont inspirés d'autres artistes. Par exemple Tickle Cosmos s'est inspirée de Keith Haring. »

« J'ai bien aimé peindre et ça m'a fait plaisir de peindre avec d'autres enfants. J'ai apprécié mon groupe. J'ai trouvé que c'était joli et que même si on ne dessinait pas très bien, ça pouvait donner quelque chose de magnifique. »

« Je me suis inspirée de plein de choses, d'un arbre par exemple. J'ai réussi. J'ai vu que tous les élèves pouvaient faire des peintures très belles. »

« Moi ce que j'ai ressenti : ça m'a fait du bien de peindre et vraiment je voudrais dire merci à Soazig pour ces 5 « extras » séances. »

« Moi ça m'a vraiment plu. J'ai repris le dessin grâce à ces séances. C'était mon frère qui m'avait appris mais ça ne se passait pas très bien donc j'avais arrêté de dessiner. Et là j'ai pu me sentir libre de faire ce que je voulais. »

« J'ai bien aimé ces 5 séances de peinture parce que je pouvais peindre ce que je voulais. »

« J'ai beaucoup aimé ces séances avec Soazig. »



## ■ Découvertes instrumentales en CP

### Le violon

Nous avons tous pu exprimer notre talent de musicien, après avoir regardé la vidéo d'une jeune fille qui jouait du violon dans la rue.  
... hum, pas si facile !

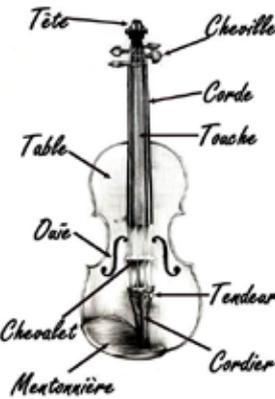
Nous avons aussi appris de quoi est constitué le violon.

### Le synthétiseur

Il appartient à la famille des instruments électroniques.

Le «synthé» peut reproduire le son d'autres instruments (violon, trompette, xylophone...).

... et c'est plus facile que le violon !



## Le Conseil Local FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves)

**Élu.e.s chaque année par l'ensemble des parents d'élèves, nous participons aux trois conseils d'école au cours desquels sont abordés la vie des élèves, les projets d'école, les conditions d'accueil et de sécurité.**

### Nos valeurs ?

**Défendre et soutenir l'école publique, gratuite et laïque, promouvoir un enseignement de qualité, être partenaire actif de la communauté éducative locale.**

Nous sommes également **force de propositions et d'actions** auprès de l'équipe pédagogique, de la municipalité et de l'administration de l'éducation nationale.

Nous avons un rôle de médiation et relayons vos attentes, vos questions et vos propositions d'amélioration sur le fonctionnement de notre école. Nous participons localement aux différentes réflexions et actions permettant la réussite scolaire et l'épanouissement de tous les enfants à l'école dans un souci d'équité et d'égalité.

Nous restons toujours attentif.ve.s au bien-être de nos enfants à l'école, nous sommes votre écoute pour relayer vos préoccupations, vos questions et agir ensemble.

**Rejoignez la FCPE de l'école Jean de la Fontaine car Ensemble nos voix s'entendent plus fort et plus loin.**

**Nos enfants ont besoin de votre soutien afin de leur assurer une éducation riche en découvertes.**

Contacts :

Boîte aux lettres à l'école

[fcpe.steannesurbrivet@laposte.net](mailto:fcpe.steannesurbrivet@laposte.net)

06 66 35 30 43



## L'Amicale laïque s'adapte et garde son dynamisme

**L'Amicale laïque de l'école publique Jean de la Fontaine est une association ouverte à tous, qui permet de se rencontrer autour des projets de l'école publique et plus globalement participer à la qualité de vie de Sainte-Anne-sur-Brivet. (association loi 1901, affiliée à la Fédération des Amicales Laïques 44).**

L'Amicale affiche deux objectifs :

- Le soutien et l'accompagnement de l'équipe pédagogique de l'école Jean de La Fontaine.
- Le développement d'actions et d'activités contribuant au dynamisme de notre commune.

**Tout cela en portant des valeurs de partage, de solidarité, d'égalité et de convivialité.**

Malgré le contexte sanitaire un tantinet restrictif ces derniers temps, la motivation et l'imagination des membres de l'Amicale laïque ont à nouveau été à l'œuvre cette année pour maintenir cette dynamique et continuer à faire vivre ces valeurs communes.

L'an passé l'Amicale a ainsi pu accompagner financièrement l'école pour l'achat de jeux de cour (ballons, paniers de basket, buts de foot, vélos et trottinettes, ballons sauteurs...), ou pour les sorties des classes que l'équipe avait organisées à l'Océarium du Croisic par exemple, ou à Branféré.

L'Amicale a pu renouer aussi en juin dernier avec l'organisation, pour les CM2, d'une sortie qui marque la fin de leur scolarité en primaire, cette année à Tépacap' à Savenay. Au programme : accrobranche et plaine de jeux. Une opération de vente de brioches (celles de la boulangerie de Sainte-Anne-sur-Brivet, qu'on vous conseille !) a été menée afin d'aider à financer la sortie.

Et pour marquer la fin de l'année, nous avons offert aux enfants de l'école la venue de **Philippe MIKO**, pour un concert chaud-bouillant !



Pour récolter de l'argent afin de financer ces idées, l'Amicale a mis en place plusieurs événements :

- Une **vente de jus de pomme**, dont la récolte a été possible grâce à la participation des enfants avec leurs professeurs, ainsi que de parents. Les pommes provenaient des jardins des parents d'élèves (ou famille, voisins). Ces pommes ont permis de produire 708 litres de jus bio et local : une opération qui allie le plaisir de la cueillette participative à l'utilisation de ressources locales, pour un projet entrant pleinement dans la démarche engagée par l'école Jean de la Fontaine d'obtention du label « E3D » (Établissement en Démarche de Développement Durable).



- Le marché de Noël de l'école n'a pas pu avoir lieu l'an dernier, mais devrait avoir lieu en décembre. Il propose traditionnellement un spectacle chanté, une vente d'objets réalisés par les enfants, un moment convivial autour d'un vin chaud (plutôt pour les parents) et de crêpes (plutôt pour les enfants).
- Une vente de sapins de Noël, ainsi que de chocolats (de la boutique ChocoCave à Guenrouët).
- La vente d'objets floqués avec les dessins réalisés par les enfants en classe, sur le thème des fables de La Fontaine.

En dehors de cet accompagnement de l'école, l'Amicale Laïque propose diverses activités : Cirque, Multisports, Capoeira et un nouveau venu : **l'atelier 18 couleurs**.

Le vide-greniers a été relancé en septembre.

54 bénévoles du tennis et de l'amicale laïque se sont mobilisés afin de relancer cet événement. Le résultat financier est inférieur aux grandes années mais reste très positif compte tenu des conditions.

L'amicale a en tête d'autres projets pour cette année : le repas des amicalistes, une bourse aux vêtements, une boum, et le traditionnel passage du Père Noël dans les classes.

Si vous souhaitez participer à une commission, aider ponctuellement sur un événement, si vous avez des idées à apporter... si vous avez envie de nous rejoindre, vous êtes (et vous serez toujours) les bienvenus !



**Amicale Laïque - Sainte Anne sur Brivet - 06 51 89 23 81**  
[amicale.laique.sainteanne@gmail.com](mailto:amicale.laique.sainteanne@gmail.com)

## Les Minots Brivetains



### L'équipe des Minots Brivetains réserve plein d'activités ludiques et éducatives pour les enfants.

Les animateurs travaillent autour de thématiques variées comme la mise en place d'une boîte à don dans l'accueil, la création de bandes dessinées, le thème du tour du monde, la découverte de notre environnement, les 5 sens...

Les enfants vont vivre des vacances scolaires autour des thèmes suivants :

- En février « les minots mènent l'enquête »
- En avril « plongée dans le monde des dessins animés »

Cet été « les minots sortent le grand jeu »

Aussi des soirées avec les familles sont programmées (si le contexte sanitaire nous permet de les organiser)

- Soirée crêpes et karaoké le 4 février
- Soirée apéro et jeux le 8 avril
- Soirée ciné en plein air le 1<sup>er</sup> juillet

Toute la matinée du 26 mars aura lieu « la book attitude » en partenariat avec la bibliothèque. L'équipe des Minots a préparé une partie de Cluedo géant et un Cherche et Trouve géant pour les familles.

*Toute l'équipe des Minots vous souhaite  
une très belle année 2022,  
plein de bons moments de partage et de convivialité !*



#### Les Minots Brivetains - PEPAA

2b, rue du Mortier Plat - 44160 Sainte-Anne-sur-Brivet

02 40 91 85 35

[lesminotsbrivetains@lespep44-49.org](mailto:lesminotsbrivetains@lespep44-49.org)



# Liste des associations brivetaïnes

## Actions et Soutien à SAMBA DIA

**Président : M. Henry AUTIN**

67, La Turcaudais  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

## Aînés Brivetaïns

**Président : Jean-Paul FLEURY**

9, rue de l'Étang  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

## Amicale Laique

**Présidente : M<sup>me</sup> Céline MAHÉ**

La Ville Beauchette  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

## APE Saint Michel

**Présidente : M<sup>me</sup> Nabila BUTEAU**

5, La Prée  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.24.80.75.82

**Présidente : Mme Émilie BROUSSARD**

La Ville Beauchette  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.07.82.63.67

## Artisans Commerçants du Brivet

**Président : M. Michel CHERON**

44, La Maigrerie  
Tél. : 06.79.11.40.26

## Arts et loisirs du Brivet

**Présidente : M<sup>me</sup> Françoise CRAMPON**

15, Bécigneul  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 02.40.88.29.95

## Association des donneurs de sang

**Présidente : M<sup>me</sup> Céline POIROUX**

20, La Turcaudais  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.98.37.07.11

## Association Fées des Projets

**Présidente : M<sup>me</sup> Marie JOSSO**

2, La Grandville  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.63.26.85.36

## Association Historique Brivetaïne

**Présidente : M<sup>me</sup> Brigitte OHEIX**

16, Tresland  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

## Badminton Sport Loisir

**Président : M. Denis MARANDON**

7, Saint Lomer  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.61.65.36.90

## Basket Club du Brivet

**Présidente : M<sup>me</sup> Hanamaël SALAUN**

23, Le Clos Fleuri  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.04.16.39.60

## COT'RAID

**Président : M. Ludovic GUILLER**

14, Cottret  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.67.55.92.93

## En Ré-Création

**Présidente : M<sup>me</sup> Christelle CHERHAL**

2, La Croix Jolie  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06-18-12-59-02

## FCPE

**Présidente : M<sup>me</sup> Céline DEBRENNE**

10, Rue des Acacias  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.66.35.30.43

## Les Brivetaïns Solidaires

**Présidente : M<sup>me</sup> Annie HOUISSE**

31, Rue de La Vallée  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.35.34.09.25

## Les Potos

**Président : M. Quentin DE LIL**

11, La Binardière  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.89.01.41.49

## Les Vieux Guidons du Moulin

**Trésorier : M. Cyril BARON**

11, La Miretterie  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.84.18.25.31

## L'Étang se Marre

**Président : M. Jean-François LATOUCHE**

6, Crandelais  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.29.57.27.38

## L'Éveil du Brivet

**Président : M. Jean-Marc COUËRON**

Le Parc  
44750 QUILLY  
Tél. : 02.40.66.93.22

## Liste indépendante des parents d'élèves de Jean de La Fontaine

**Présidente : M<sup>me</sup> Claire SEGUÉLA**

38, Les Haïes  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 02.40.45.10.97

## Mapamton

**Président : M. Gilbert UM**

23 bis, Hessin  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.60.83.47.94

## OGEC Saint Michel

**Président : M. Benoît MOREAU**

Bécigneul  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.67.36.50.19

## Partage Bretagne Côte d'Ivoire

**Présidente : M<sup>me</sup> Marie-Louise GUIOT**

21, L'Hôtel Grand  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 02.40.88.23.45

## PEP 44 Les Minots Brivetaïns

**Directrice : M<sup>me</sup> Mathilde LEVALLOIS**

2 bis, rue du Mortier Plat  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 02.40.91.85.35

## Société de Chasse

**Président : M. Patrick DELOURME**

8, La Turcaudais  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.79.41.97.52

## Tennis SAB

**Président : M. Laurent RACHET**

44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.14.44.48.49

## U.B.C.C. (Union Brivet Campbon Chapelle Launay)

**Président : M. Karl GAZEAU**

Complexe sportif du Pilory  
44750 CAMPBON  
Tél. : 06.86.49.24.50

## U.N.C.

**Président : M. Marcel GERAY**

6, La Gourhandais  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 02.40.88.12.91

## VTT Brivetaïne

**Président : M. Jérôme JUDIC**

35, Cottret  
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET  
Tél. : 06.67.02.46.99

**Message aux associations : si les informations suivantes ne sont pas actualisées, merci de transmettre en mairie les informations à communiquer. Nous ne prendrons pas l'initiative de communiquer votre adresse et numéro de téléphone sans votre accord.**

## L'Étang se marre

**Le repas pour les remerciements des bénévoles a eu lieu le 29 août dernier et a rassemblé 120 personnes autour du traditionnel cochon, beurre blanc. Nos bénévoles ont pour une fois pu l'apprécier comme il se doit.**



Malgré la situation sanitaire, l'équipe a pu réaliser deux journées de corvées de bois pour les futures fêtes.

Mobilisation générale pour l'édition 2022 qui fêtera pour l'occasion les 20 ans de l'Association.

Les locations de matériel sont toujours ouvertes pour tous et toutes à partir du 1<sup>er</sup> février 2022 au **06 52 45 01 93**.

**L'étang se marre tient encore à remercier tous ses bénévoles et à leur souhaiter une bonne et heureuse année 2022.**

## AACB

Bonjour à toutes et à tous

**Pour commencer, l'ensemble du bureau de l'AACB vous souhaite une bonne et heureuse année 2022**

Malgré les diverses restrictions sanitaires de l'année passée, nous avons participé à quelques manifestations (forum des associations, téléthon, prêt de moquette au week'n games).

Nous avons aussi organisé un après-midi détente pour garder le lien avec nos bénévoles sans qui rien ne serait possible.

En ce début d'année, nous débutons l'organisation de notre foire expo qui aura lieu le 01 ou le 08 octobre 2022 sous le signe de la magie, nous ne manquerons pas de vous confirmer la date et les diverses animations qui auront lieu lors de cette foire; beaucoup de travail donc en perspective pour cette nouvelle année.

Nous avons hâte de vous retrouver pour partager ces bons moments avec vous.

*Le bureau de l'AACB*

## UBCC

**L'UBCC souffle déjà sa première bougie, même si cette saison n'a pas été une sinécure. Avec toutes les contraintes sanitaires liées à la COVID-19, toutes les compétitions officielles se sont arrêtées en novembre 2020. Cependant avec les entraîneurs, et les éducateurs du club dès la mi-décembre, les entraînements, mais sans contact, ont pu reprendre et ce jusqu'au mois de juin.**

Cette nouvelle saison est donc comme une deuxième naissance.

Nous repartons avec plus de 520 licenciés (en baisse d'environ 10% qui est la moyenne départementale), répartis dans nos quatre communes (Campbon, La Chapelle-Launay, Quilly et Sainte-Anne-sur-Brivet). Plus d'un tiers de l'effectif est composé du football d'animation (U6 à U11), sachant que nos minots de U6 à U9 s'entraînent dans leur commune d'habitation.

Concernant notre école de foot, l'avenir s'annonce plutôt attrayant puisque les résultats de certaines catégories sont très positifs. L'engagement, cette saison, d'équipes féminines U7, U9, U11 et U13 démontre de l'intérêt du club à posséder une section féminine importante. D'ailleurs l'école de foot féminine est passée de 5 licenciées la saison

dernière à près de 30 cette saison.

Avec 4 équipes seniors masculines, une équipe senior féminine, 2 équipes loisirs, 3 équipes U18, 2 équipes U15, 4 équipes U13 et 3 équipes U11, l'occupation des terrains est très importante et très fastidieuse à mettre en place. Cependant nous recherchons toujours un équilibre et chaque catégorie s'entraînera durant la saison sur chaque terrain du club, indépendamment des problèmes de travaux ou de détériorations. Il en est de même pour les matchs où chaque commune verra chaque équipe jouer.

Le point noir de l'épidémie, outre l'arrêt des championnats, se trouve dans la répétition des annulations de nos festivités. L'annulation des tournois, des lotos, du vide-grenier... provoquent un manque de recette et santé financière aléatoire. Par ce biais, le club

remercie les 4 municipalités pour l'octroi annuel de subventions et pour les aménagements des complexes sportifs. Le club remercie également ses sponsors qui malgré ces temps compliqués ont fait le pari de nous suivre dès le début de notre aventure.

En espérant vous retrouver, sur ou/et autour de nos terrains, lors de nos prochaines manifestations, matchs, plateaux, prenez soin de vous. Le club est toujours accueillant de nouveaux bénévoles, joueurs, supporters pour agrandir cette association familiale.

N'hésitez pas à nous suivre :

<https://ubcc-foot.fr>

 [ubccfoot](https://www.facebook.com/ubccfoot),

 [@ubccf](https://twitter.com/ubccf)

 [@ubccfoot](https://www.linkedin.com/company/ubccfoot).



## Badminton

**Bien bouger,  
c'est le début du bonheur**

**Enfin une saison qui redonne le sourire ;  
de l'entrain, de la compétition, des  
terrains remplis, des volants virevol-  
tants, de la bonne humeur, des joueurs  
motivés et de l'énergie à revendre.**



Une reprise qui fait donc du bien aux adhérents toujours aussi nombreux à venir se défouler en toute simplicité sur les terrains de la salle des sports.

Cette année, nous avons pu encore inscrire 2 équipes en championnat loisirs pour des rencontres engagées et amicales avec les communes environnantes.

Si pour vous aussi, le sport que vous pratiquez est aussi important que l'air que vous respirez, si vous aimez le goût des choses simples, alors venez comme vous êtes, vous dépensez avec nous ; nous avons tant à partager.

Inscription tout au long de l'année le jeudi à 20h et le mardi à 20h45

### À vos agendas

Le samedi 21 mai 2022, la team Badminton Sport Loisir de Sainte-Anne-sur-Brivet organise à la salle des sports un tournoi intercommunal.

Venez nombreux découvrir ce sport complet et convivial et encourager les équipes.

Les bénéfices seront reversés aux associations solidaires de la commune.

**Renseignement : 06 61 65 36 90**

*BSL - Connecting People*



## Basket Club du Brivet

**Une nouvelle saison sportive a débuté dans une ambiance toujours aussi conviviale.**

Le Basket Club du Brivet a engagé 5 équipes : U9 Mixte filles, U11 Mixte garçons U13G, U18F et U18F 3\*3.

Nous avons également une équipe baby.

L'équipe loisir mixte s'entraîne toujours le vendredi soir.

Les entraînements se déroulent aux heures suivantes :

- Mercredi :
  - Baby : 14h/15h30
  - U9Fet U11Mixte: 15h30/17h
  - U13F/G : 17h/18h30
  - U18F : 17h/18h30
  - U18F 3\*3 : 18h30/20h

- Vendredi :
  - U18F : 19h/20h30
  - Loisirs :20h30/22h



**Le tournoi du club se déroulera le samedi 14 Mai 2022.**

Merci à tous de réserver votre date afin de venir encourager nos basket-teurs.

Meilleurs vœux à toutes et tous pour cette nouvelle année.

**Pour plus de renseignements :**

[bcbscorrespondant@gmail.com](mailto:bcbscorrespondant@gmail.com)

[hannah.salaun@gmail.com](mailto:hannah.salaun@gmail.com)

**06.04.16.39.60**



## Tangoswing 2021-2022

**TangwoSwing vous accueille pour découvrir la danse de « rue en couple » :**

- **Tango Argentin**  
lundi de 20h à 21h
- **West Coast Swing**  
jeudi de 20h à 21h

Salle des sports.

**Venez apprendre à danser, partager, s'amuser.**

*Céline & Étienne*

<http://tangoswing.org>  
[tangoswing@orange.fr](mailto:tangoswing@orange.fr)



## TSAB

**Bonne année à tous !!!**



**Après le succès début septembre du vide-greniers organisé en collaboration avec l'Amicale Laïque, la saison a démarré avec une refonte du bureau.**

Voici l'organigramme du nouveau bureau constitué en début de saison à la suite de l'assemblée générale :

Président : Laurent RACHET 06 14 44 48 49

Vice-président : Yann LEGOFF 06 12 18 62 20

Secrétaire : Julien ROLLAIS 06 98 39 69 08

Trésorier : Sylvain ROCHER

Trésorière Adjointe : Estelle BROSSEAU 06 88 12 04 29

Inscription : Stéphane FLEURY 06 78 08 06 57

Logistique : Christine THURIAU

**Les entraînements se déroulent sur plusieurs créneaux :**

- Le mardi 16h45-17h45 et 17h45-18h45 pour les jeunes, 18h45-19h45 et 19h45-20h45 pour les adultes
- Le vendredi 16h45-17h45 pour les jeunes, 17h45-18h45 pour les adultes.
- Le samedi 9h-10h et 10h-11h pour les jeunes, 11h-12h et 12h-13h pour les adultes

Un large panel de créneaux d'entraînement est proposé à nos licenciés leur permettant de trouver leur bonheur quant à l'organisation de leur vie professionnelle et familiale. Ces entraînements sont menés par notre coach Soizic ORSONNEAU.

Nous sommes à disposition toute l'année pour enregistrer de nouvelle inscription afin de faire naître de nouveaux talents (jeunes ou un peu plus expérimenté), contactez Stéphane FLEURY au 06 78 08 06 57.

Côté sportif, nous avons le plaisir de compter pour cette saison 65 licenciés pour la saison 2021-2022.

En termes de compétition, le championnat est lancé avec 1 équipe jeune filles, 2 équipes jeunes garçons, 2 équipes seniors femmes et 3 équipes seniors hommes inscrits.

Les projets de l'association vont être concentrés sur les jeunes tennismen avec l'organisation de tournoi multi chances et des sessions de découvertes.

Les prochains événements seront **la galette des rois du club** qui aura lieu fin janvier 2022, le tournoi des trois raquettes au 2<sup>e</sup> trimestre 2022 et notre **tournoi interne** va également se tenir sur les mois de mai et juin 2022.

**Contact : 06 98 39 69 08**

[tsasurbrivet@gmail.com](mailto:tsasurbrivet@gmail.com)

suivre sur le groupe  TSA sur Brivet



## VTT Brivetain

**Le VTT Brivetain est une association de sports de Loisirs nature qui permet à ceux qui le souhaitent de se retrouver pour pratiquer le VTT et parfois aussi la marche.**



Cette année encore bien compliquée pour les associations est marquée par la reprise...

...La reprise des randonnées organisées, après une longue pause covid, nous a permis d'être les premiers cette année à proposer une Rando complète tout en mettant en place un protocole sanitaire adéquat. Nous avons dû faire des choix comme de donner le ravito au départ, accueillir en extérieur...

600 personnes ont bravé cette année une météo peu engageante, ce qui montre bien l'envie de certains de participer à ces événements organisés par les associations à leur attention. Elle a pu exister grâce à la présence d'une trentaine de bénévoles très active et que je remercie. Sept d'entre eux ne faisant pas parti des adhérents, je les remercie d'autant plus de leur présence à nos côtés toute la journée du dimanche.

Les bonnes relations que nous entretenons avec les propriétaires nous permettent de proposer des parcours qui sont évolutifs

et inédits ce jour-là. Le circuit permanent reste accessible toute l'année mais pas ces bois supplémentaires le jour de la Rando. Nous engageons donc chacun à respecter les propriétés privées et à rester sur le circuit normal. De même certains bois ne sont pas accessibles sur la période de chasse le dimanche. Merci de respecter ces consignes pour éviter de vous mettre en danger. Tous les bois sont également interdits aux véhicules motorisés.

Ce n'est pas parce que c'est l'hiver que les membres du club ne sont pas très actifs. Nous continuons à Randonner tous les Week-end. Nous préparons les évolutions du circuit VTT. Notre sortie WE découverte nous a emmenés cette année rouler près du Mont Saint Michel.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez pratiquer, car il y a dans les pratiques d'activités nature un besoin de plus en plus prégnant de faire une pause, de respirer, de visiter et de découvrir diffé-

remment notre commune qui est riche de chemins détournés et de paysages variés (Bois, Brivet...). **Réservez dès à présent votre 1<sup>er</sup> dimanche de juillet 2022.**

**Pour tous renseignements :**

Jérôme JUDIC  
(Président : 06 67 02 46 99  
ou [dje2bar@gmail.com](mailto:dje2bar@gmail.com))

**Pour la marche :**

Stéphanie Judic sur  
 Groupe marche St anne/Brivet

**N'hésitez pas à nous contacter.**





## Arts et Loisirs

Les activités ont repris en septembre :

- couture
- patchwork
- cartonnage
- peinture sur porcelaine
- marche
- yoga
- qi gong

Certaines manifestations de 2020 ont été reportées en 2021 (randonnée à Sarzeau et rando crêpes)

Il n'y a pas eu d'Assemblée Générale l'année dernière, la prochaine aura lieu le 12 janvier 2022 suivie d'une galette.



## Évènements à venir :

**Rando Crêpes :** le mercredi 6 avril 2022, inscriptions à 18h avant le départ.

**Une randonnée de 3 jours** est prévue du 27 au 29 septembre 2022.

Les inscriptions se font toute l'année, vous pouvez contacter notre présidente **Françoise CRAMPON** au **06 11 81 50 84**

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année, prenez soin de vous et des autres.



## En « Ré-création »

**Christelle CHERHAL, présidente de l'association En « Ré-création » et sa Trésorière Mariella MAGUET, invitent les assistantes maternelles de Sainte-Anne-sur-Brivet et des communes voisines à les rejoindre pour échanger et partager avec les enfants accueillis.**

Les jeudis des rencontres à la salle polyvalente et les vendredis à la salle de motricité. Ensemble, nous mettons en œuvre des projets pour nos petits accueillis : sorties, balade, activités, manifestations diverses.

Cette année, par exemple, l'association a fait appel à une intervenante pour de l'éveil musical sur le thème de Noël lors de notre rencontre pour l'arbre de Noël.

### Pour tous renseignements :

Christelle **06 18 12 59 02** - Mariella **06 28 51 25 80**

## Les Aînés Brivetains



### REPRISE DES ACTIVITÉS HABITUELLES

#### ● Gymnastique seniors

Compte tenu du nombre de participants 2 cours sont mis en place assurés par Audrey, les mardis matin à la salle polyvalente

- 1<sup>er</sup> groupe de 9h30 à 10h30
- 2<sup>e</sup> groupe de 10h30 à 11h30

#### ● Repas trimestriels

90 personnes ont participé au repas le 9 octobre au Restaurant « Aux quatre saisons »

#### ● Séjour à Beaulieu-sur-Dordogne

Ce séjour annulé en 2020 à cause du virus a pu enfin voir le jour en 2021 pour la plus grande joie des 46 participants

#### ● Les Après-midi jeux de société (le jeudi) salle de convivialité du gymnase municipal

## Les projets 2022

#### ● Assemblée générale le 22 janvier 2022

#### ● Séjour à Port Manech du 7 au 11 mai 2022 - 366 €/personne (covoiturage)

#### ● Séjour rando à Quistinic (56) du 13 au 18 juin 2022. 25 personnes maxi (covoiturage)

#### ● Séjour dans le midi de la France 10 au 17 septembre 2022

#### ● La journée départementale « fête de la convivialité » se déroulera à Pont-Château le 5 juillet 2022

#### ● Mobilité accompagnée

L'association propose aux personnes démunies de moyens de locomotion, un service de chauffeurs bénévoles pour assurer leurs déplacements

**Numéro d'appel unique : 07 82 12 38 05**



## Association Culturelle Historique Brivetaine

**Au cours de l'année 2021 nous avons eu l'occasion de rencontrer M. Olivier GUIVARC'H qui faisait des recherches sur le passé d'une petite fille juive ayant vécu à Sainte-Anne-sur-Brivet pendant la guerre de 39-45.**

**Ruth SCHAUL et sa fille Anja ont été accueillies et hébergées par Louis et Albertine RENAUD dans la Mmison du 6 rue de la Chapelle à Sainte Anne pendant la guerre 39-45.**

**1929** Mariage **Hans SCHAUL** (Avocat) et **Ruth REWALD** (Écrivain) à Berlin le 6 novembre 1929.

**1933** **21 mai** **Ruth** entre en France avec un visa sans limitation de durée.

**20 juin** **Hans** arrive en France avec un visa valable 2 mois.

**Hans** se fait radier du barreau suit aux mesures antisémites après l'arrivée d'Hitler au pouvoir.

Les époux ont quitté l'Allemagne en raison de leurs opinions politiques.

**1937** **16 mai** naissance **Anja SCHAUL** à Paris.

**1939** **Ruth** et **Anja** résident en Loire Atlantique, dans un premier temps dans la commune de Sainte-Anne-sur-Brivet.

Dans l'attente de trouver un logement, elles s'installent chez Louis et Albertine RENAUD... Ils vont entretenir des relations amicales assez fortes, accueillant la petite Anja et sa mère, correspondant régulièrement avec elle. Albertine rendra visite à Anja et Ruth aux Rosiers sur Loire, et Anja viendra passer quelques jours de vacances à Sainte-Anne-sur-Brivet.

Le **6 octobre**, un arrêté du maire de Sainte-Anne-de-Campbon, François BARDOUL, fixe la création d'un service des réfugiés géré par le secrétaire de mairie de l'époque, Pierre GATTE-PAILLE. Ce service d'aide aux réfugiés est chargé de verser les indemnités fixées à 10 francs par jour par personne adulte + 6 francs par jour par enfant de moins de 15 ans pour les réfugiés présents dans la commune. Ruth touchera cette allocation à Sainte-Anne-de-Campbon.

En **décembre** **Hans** est interné en tant que ressortissant allemand, dans le centre de rassemblement des étrangers à St Jean de la ruelle près d'Orléans, puis transféré en Algérie.

**1940** **Ruth** est domiciliée à Sainte-Étienne-de-Montluc entre le **27 septembre** et le **20 octobre**.

À partir du **29 novembre** **Ruth** et sa fille résident aux Rosiers sur Loire.

**1942** **Vendredi 17 juillet** au soir, **Ruth** est arrêtée et est emmenée par les services de police allemande au grand séminaire d'Angers. Elle est déportée par le convoi N°8 d'Angers vers Auschwitz le **20 juillet 1942**.

**Anja** est confiée à une voisine **jusqu'au jour où Mme RENAUD devait venir la chercher** mais le déplacement de l'enfant ne sera pas autorisé. « L'Hébergement d'enfants juifs dans des familles françaises est considéré comme non désirable et n'est autorisé en aucun cas. »

**1943** **Hans** est libéré par les troupes anglaises en 1943, il rejoint l'Union Soviétique en **1944** et décède à Berlin en **1988**.

**1944** Le **26 janvier** trois gendarmes Allemands se sont présentés dans la classe de l'École des Rosiers sur Loire et ont emmené la petite fille, elle va rester au grand séminaire d'ANGERS jusqu'au **30 janvier**, date de son transfert à DRANCY. Elle est déportée le **10 février 1944**, gazée à l'arrivée. Elle n'a pas 7 ans. Elle est déclarée décédée le **15 février 1944**.

Louis RENAUD est né le 11/01/1903 à Nantes. Albertine LÉBOUGUENNEC est née le 22/12/1907 à Riaillé. Ils se sont mariés en avril 1929 et sont arrivés à Sainte Anne en 1931. Louis exerçait la profession de receveur buraliste. Ils résidaient dans la maison située au 6 rue de la chapelle, Ruth et sa petite fille ont donc séjourné dans cette maison. Louis est décédé le 16/10/1955 et Albertine le 14/06/1957 à Sainte Anne.



Sources : <https://shoahpresquille.com>

## RESTAURATION DE LA CROIX DE LA BERGERIE

**Lors de la dernière Assemblée générale... l'association culturelle et historique brivetaine, faute de nouveaux volontaires, avait manifesté l'intention de se mettre en sommeil; ce qui a été le cas jusqu'à ces dernières semaines.**

Mais c'était sans compter sur la volonté du petit groupe restant, de s'investir à nouveau afin de mener à terme des projets qui leur tenaient à cœur.

Pour les membres de l'association,

- La Croix de Bergerie est un élément de notre petit patrimoine et de notre histoire locale, elle fait partie de ces lieux de mémoire à entretenir, à conserver et à faire connaître aux générations futures (Un acte du 9 juin 1603 donne la situation de la Métairie noble de la Bergerie)
- Cette action est aussi une occasion de rendre hommage à Marie MOISAN, qui nous a quittés récemment, pour le travail qu'elle a réalisé et le rôle qu'elle a joué dans l'association pendant de nombreuses années

La croix, en mauvais état, a été démontée par les bénévoles de l'Association, les travaux de restauration ont été réalisés par des agents de l'association d'insertion Accès-Réagis. Cette association va aussi reconstruire la croix de Crané en granit, démontée lors de la construction d'une maison.

Nous prévoyons une Assemblée Générale en début d'année. **Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.**



## Union Nationale des Combattants

### Le devoir de mémoire



**Après 3 commémorations en comité restreint pour raison sanitaire, c'est avec plaisir que nous avons retrouvé de nombreux brivetains (es) le 11 novembre 2021.**

Merci aux Membres du conseil municipal adultes et enfants, à l'Éveil du Brivet pour sa prestation, aux membres de l'UNC et aux nombreux brivetains venus honorer la mémoire des « Morts pour la France » des conflits anciens et actuels. La venue des pompiers en tenue a été une agréable surprise,

ils ont toute leur place dans nos rangs; leur dévouement et leur engagement représentent les mêmes valeurs que défend l'UNC. Nous regrettons l'absence de ceux qui n'ont pas pu se déplacer pour raison de santé.

Avec la loi du 18 février 2012 l'hommage du 11 novembre s'étend à tous les Morts pour la France de tous les conflits qui ont suivi cette tragédie. Depuis 1945 si la paix règne sur notre sol, les très nombreuses interventions dans le cadre de l'ONU ou en Opérations Extérieures (OPEX), pour protéger des populations menacées sont toujours dangereuses pour nos soldats, le décès du sergent Maxime BLASCO dernièrement au Mali nous le rappelle.

La crise sanitaire nous a également fait reporter l'inauguration du Carré Militaire, prévue en juin 2020, nous espérons pouvoir la faire courant 2022 (date à définir). C'est un événement important, il est souhaitable d'être nombreux pour accueillir les « officiels » qui seront invités.

La date de l'Assemblée Générale n'est pas fixée pour l'instant, comme d'habitude elle sera ouverte à tous les Adhérents et Conjointes mais aussi à tous ceux qui souhaitent nous apporter leur soutien ou leur Adhésion.

## Les Brivetains Solidaires

**Le dimanche 28 novembre 2021, les Brivetains Solidaires ont organisé des randos de 15km, 10km et 5km dont le bénéfice est intégralement reversé à l'AFM TÉLÉTHON.**

160 marcheurs ont apprécié les circuits le long du Brivet et dans les bois.

Merci aux bénévoles pour l'organisation de cette manifestation, qui a permis de récolter la somme de 1 400 € reversée au TELETHON.

La prochaine édition aura lieu le 27 novembre 2022.

**En ce début d'année, les Brivetains Solidaires vous souhaitent une très bonne année 2022.**



## Don du sang

### DONNEZ VOTRE SANG, PARTAGEZ LA VIE

**La crise sanitaire a impacté très fortement le don de sang. Malgré cela les donneurs sont fidèles aux rendez-vous.**

Nous avons réalisé des collectes plutôt correctes avec une moyenne de 63 donneurs par collecte.

Nous ne devons pas relâcher nos efforts et devons continuer à rester mobilisé(e)s et à donner notre sang.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, ainsi que les mesures de distanciations et d'hygiène renforcées.

Les personnes ayant présenté des symptômes de covid-19 doivent attendre 14 jours après la disparition des symptômes pour pouvoir donner leur sang, ou 14 jours après avoir été testées positif.

Dans la très grande majorité des cas, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement.

**Les personnes non vaccinées peuvent donner leur sang.**

**Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang.**

Depuis le début de la pandémie, les collectes se déroulent sur rendez-vous.

Vous pouvez vous inscrire sur le site : [mon-rdv-dondesang@efs.sante.fr](mailto:mon-rdv-dondesang@efs.sante.fr)

Avec le personnel de l'EFS, nous restons toujours mobilisés et avons à cœur d'accueillir les donneurs dans les meilleures conditions et de conserver l'ambiance chaleureuse des collectes. Et le plaisir de recevoir - et de donner - se lit aussi dans les yeux !

**Collectes de sang en 2022 - salle polyvalente de 16h30 à 19h30**

**SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET**

vendredi 18 février / vendredi 21 juillet / jeudi 1<sup>er</sup> décembre

**QUILLY**

jeudi 21 avril / vendredi 23 septembre

**Contact :** Céline POIROUX

[pceline44@hotmail.fr](mailto:pceline44@hotmail.fr) - 06 98 37 07 11



Don du sang Sainte Anne sur Brivet-Quilly

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)



## Fées des projets



### Run and Bike Brivétaine :

**1 000 € de bénéfices versés en faveur de Simon**

Fées des projets est une association à but non lucratif qui a pour vocation de concrétiser des rêves d'enfants qui font face au handicap, à la maladie, au deuil ou à de graves difficultés sociales, de venir en aide à des familles qui sont dans le besoin et aussi de porter des projets pour apporter des soutiens financiers à des associations caritatives.

L'association a mis en place, pour la 4<sup>e</sup> fois, une course run and bike le 18 septembre 2021 à Sainte-Anne-sur-Brivet sur la base d'une idée qui vient de Candys, ancienne élue au Conseil Municipal des enfants.

Une run and bike est une course en relais composée de deux coureurs. Le premier court, l'autre est sur le vélo. Le relais consistait à inverser les rôles en se transmettant le vélo, celui-ci faisant fonction de témoin. En aucun cas, il ne devait être posé contre un arbre ou posé au sol et les deux équipiers étaient tenus de suivre le même parcours, rester ensemble du regroupement et ce jusqu'à l'arrivée pour franchir la ligne d'arrivée ensemble.



Cette année aura été marquée par une belle participation des enfants et de leurs familles et aura permis de récolter 1000 € pour aider Simon et ces bénéfices serviront à l'ADAPEI pour financer des projets pédagogiques locaux en faveur des enfants porteurs de trisomie 21.



Les membres de l'association en profitent pour remercier Simon et sa famille pour leur confiance et leur engagement à nos côtés, Sandrine JOSSO, notre députée de 7<sup>e</sup> circonscription pour sa présence et son appui,

mais aussi la municipalité, les sponsors, les courageux participants et tous les nombreux bénévoles qui ont permis la réussite de ce projet.

**La prochaine course run and bike aura lieu le 17 ou 24 septembre 2022** (date à confirmer), les bénéfices seront également versés dans un but caritatif.

Si vous avez des idées concernant un enfant ou une famille à aider, contactez-nous :  
Marie JOSSO : 06 63 26 85 36  
Cindy LEBAS LEGENTILHOMME : 06 63 51 44 89

## Samba Dia

**Janvier 2021 - Janvier 2022... Nous en sommes toujours au même point ! Très peu d'activités, ici et là bas ; néanmoins, nous ne sommes pas restés inactifs.**

Tout d'abord, nous avons pu intervenir au **Centre de loisirs et à l'accueil périscolaire de Pont-Château** ; à cette occasion, nous avons pu sensibiliser les enfants à la vie quotidienne des Sénégalais, avec un diaporama assez complet et des vidéos de scènes de la vie courante et de fêtes traditionnelles locales, accompagné de « matériel » pédagogique, entre instruments de musique et objets de curiosités, qui ont retenu toute leur attention. La conclusion a été la collecte de jouets, de fournitures scolaires, de vêtements d'enfants et de jeux pour en faire profiter les élèves de l'École de Bondaly Mandingue, au Sénégal. Un lien a été tissé pour s'ouvrir à des échanges de courrier. Après avoir rencontré quelques difficultés, nous avons pu envoyer par container ce qui avait été récolté ; c'est arrivé à bon port. Merci aux enfants de Pont-Château et à l'équipe pédagogique.



Nous étions présents à la **Fête des Associations de Sainte Anne le samedi 3 juillet** ; ce fut une belle réussite pour tout le monde.

Le **vide-greniers du 5 septembre** a permis de faire de belles rencontres et de vendre un peu d'artisanat ; nous attendons de retourner sur place pour acquérir des nouveautés et de quoi satisfaire le public.

Enfin, nous avons repris notre **partenariat avec des élèves de Terminale du Lycée Gabriel Deshayes de Saint-Gildas-des-Bois**, pour finaliser notre journal d'information N°11 et sommes en contact avec le Centre de Loisirs de Drefféac pour diverses interventions et animations, comme nous sommes toujours disposés à le faire.

Nous gardons toujours le contact avec nos correspondants Sénégalais, comme nous nous en sommes engagés depuis **plus de 15 ans : l'entretien de l'École de Samba Dia avec réfection des peintures après la violente saison des pluies, la garantie du transport scolaire pour les enfants éloignés**. Cette année encore les bons résultats permettent d'enregistrer un nombre beaucoup plus important d'inscriptions.

À Bondaly, nous continuons d'assurer la cantine scolaire 2 jours par semaine ce qui engendre notre plus gros poste de dépenses, malgré les très faibles rentrées d'argent depuis 2 ans.



## Partage Bretagne

**Ces deux dernières années ont été marquées par la crise sanitaire mondiale de la COVID 19. Avec le confinement qu'elles ont imposé, l'activité de notre association, comme celle d'ailleurs de toutes les autres, a été largement impactée.**

Aucune manifestation, donc aucune rentrée d'argent de ce côté, aucune rencontre conviviale importante et même aucune assemblée générale permettant d'informer oralement nos adhérents. Nous pourrions penser que l'horloge associative s'est bloquée en mars 2020 et pourtant, un certain dynamisme a permis la réalisation de plusieurs projets petits ou plus conséquents.

Nos parrainages scolaires se poursuivent au Burkina et au Bénin. Grâce à l'école Sainte Thérèse de La Chapelle-Launay, nous avons pu ouvrir notre 4<sup>e</sup> classe, un CE2, à Solenzo au Burkina Faso. Mise de 2730 €.

À l'orphelinat de **OUIDAH**, au Bénin, grâce à des dons, nous avons réussi à rénover la cuisine, ce qui n'était pas un luxe car, à la saison des pluies, l'eau passait à travers les tôles rouillées du toit. Avec un ciment posé au sol et l'édification d'un mur permettant l'étanchéité du local, le personnel peut maintenant travailler dans des conditions décentes. Coût de l'opération: 1540 €



construit! Il reste aujourd'hui à acheter pétrin, laminoir, plateaux, une réserve de farine et à installer des étagères de rangement.

L'atelier couture fonctionne depuis début octobre, au grand plaisir des apprenants.

Ajoutons que ce Grégoire, avec qui nous travaillons depuis des années, a été sélectionné, avec 4 autres militants et défenseurs des droits de l'homme, par le prix AURORA. Le « Briseur de chaînes », invité à Venise du 8 au 10 octobre dernier, n'a pas eu le 1er prix attribué à Julienne LUSENGE militante congolaise engagée depuis trente ans en faveur des femmes victimes de violences dans l'est de la République Démocratique du Congo, mais il est reparti avec 50000 dollars américains, heureux de pouvoir poursuivre son œuvre à la veille de ses 70 ans.

GRÉGOIRE sera dans notre commune du jeudi 27 au lundi 31 janvier, accompagné de Benoît DESROCHES, psychiatre québécois, auteur d'un livre sur Grégoire. Vous êtes très vivement invités à les rencontrer !

*Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et bonne année 2022 !*

**Notre règle :**

**1 € donné ici = 1 € versé là-bas.**

À **DJOUGOU**, toujours au Bénin, les travaux n'ont pas cessé. Lors du forum des associations organisé par la mairie le 3 juillet dernier, la vente des différents pains et brioches, suscitant aussi des dons a rapporté 1483 €. DÉFI RÉALISE puisque cette vente avait pour but de payer le four dans le futur atelier boulangerie (devis: 1500 €). BRAVO Fabienne et Sébastien. Inutile de vous dire que Grégoire a commencé la fabrication des briques en terre dès la semaine suivante et 2 mois après séchage, le four était





## Les Vieux Guidons du Moulin

### Nous sommes une association de vieux deux roues motorisés.

Cette année nous avons organisé une sortie sur le thème des mégalithes, une cinquantaine de participants pour une balade à la recherche des vieux cailloux.

Une journée sous un ciel mitigé mais la bonne humeur et les nouvelles rencontres nous ont permis de passer un agréable moment.

Le thème du prochain rassemblement sera « La Route des Moulins » qui aura lieu le samedi 24 Septembre 2022 avec une petite variante pour ceux qui le désirent, un déguisement suivant vos envies.

**Président :** Cyril BARON

**Trésorier :** Nicolas FOUCHÉ

**Secrétaire :** Pierre-Yves LEFUR

**Conseil technique :** Gilles GUIMARD

**Siège :** « Le Relais du Moulin » - 11, La Miretterie - 44160 Sainte-Anne-sur-Brivet - Tél. 06 84 18 25 31

## Association Manu Evain Racing

### Nous avons le plaisir de vous présenter l'association Manu Evain Racing, association qui a été créée pour :

- 1/ soutenir, encourager un pilote d'autocross brivetain. Cela fait maintenant 16 ans que Manu EVAÏN dispute divers championnats, d'abord en Ufolep puis, depuis 2014 en FFSA (Fédération Française du Sport Automobile).
- 2/ faire connaître ce sport mécanique. L'association souhaite participer à faire perdurer les catégories de voitures qui se font de plus en plus rares sur le championnat de l'Ouest, FFSA.

Après une saison blanche en 2020 à cause de la crise sanitaire, puis une seconde en 2021 à cause d'une blessure, notre pilote disputera le championnat de l'Ouest complet en 2022. Ce championnat comporte 7 courses, allant de la Normandie aux Deux-Sèvres et également 3 courses sur des circuits du championnat de France (Mauron, Saint Vincent des Landes et Faleyras).

L'association organise chaque année, a minima, un challenge de Karting sur le circuit de Plessé (endurance par équipe en février), et elle réfléchit aujourd'hui à organiser d'autres événements tels que ; concours de palets, repas à emporter ou encore vente de goodies aux couleurs de l'association.

Si vous avez des questions,  
n'hésitez pas à contacter l'association

[manuevainracing@gmail.com](mailto:manuevainracing@gmail.com)

et à suivre l'association

 Manu Evain Racing.



**MANU EVAÏN**  
**RACING**



# Al'Fa Répit

## Le Relais des Aidants

À destination des Aidants et Personnes Aidées

- ✓ ACCOMPAGNER
- ✓ ÉCOUTER
- ✓ ÉCHANGER
- ✓ ACCUEILLIR

**Le relais des aidants apporte un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie, et de personnes atteintes d'une maladie chronique invalidante ou en situation de handicap. L'accès est gratuit.**

Le Relais des Aidants, c'est :

- Un lieu d'écoute (entretiens au domicile ou sur les lieux de permanence).
- Un lieu d'information et de formations pour aider à comprendre et découvrir des outils pour mieux accompagner.
- Une offre de temps libérée ou assistée aux aidants, des solutions pour rompre l'isolement et favoriser la vie sociale et le relationnel, des séjours répit, un service de relayage au domicile, la possibilité d'une prise en charge thérapeutique et sociale de la personne malade au sein d'un accueil de jour ou d'une halte répit.
- Un ensemble de services avec des professionnels à votre écoute.

### Notre territoire d'intervention :

Le Nord Loire du département avec des permanences régulières sur Pornichet et Saint-Gildas-des-Bois et mensuelles sur Fay-de-Bretagne, Guémené-Penfao, Blain et La Chapelle-des-Marais.



**Siège :** 29 rue Dr Praux 44530 SAINT-GILDAS-DES-BOIS  
**Antenne :** 71C av. St Sébastien 44380 PORNICHET  
**Tél. 02 40 66 94 58**  
[contact@alfarepit.fr](mailto:contact@alfarepit.fr)  
**Site :** [www.alfarepit.fr](http://www.alfarepit.fr)

## Bibliothèque « Les Pirogues »

**La lecture reste un bon moyen d'évasion en cette période incertaine : N'hésitez pas à venir à la bibliothèque « Les pirogues ». On se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller.**

Les horaires d'ouverture au public ont changé pour Sainte-Anne-sur-Brivet, la bibliothèque est ouverte plus tôt :

- **Le vendredi dès 15h30 et le samedi dès 9h30**

Malgré la crise sanitaire, nous avons organisé certaines activités, entre autres :

- Au bord de l'Étang de La Couéronnais la « **BROUETTE DE LIVRES** » lectures à la volée, partage et raconte, tapis pour les plus petits...
- Ateliers « **EMPREINTES VÉGÉTALES** » où les participants et participantes ont découvert la Monotype (peinture sur verre), et apprécié la bonne ambiance !...



*Bonne Année 2022*

Fabienne bibliothécaire et toute l'équipe de bénévoles



# L'ADMR de Guenrouët

L'humain au cœur.

**L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Guenrouët couvre les communes de Saint-Gildas-des-Bois, Guenrouët, Sainte-Anne-sur-Brivet, Quilly, Campbon et Bouvron.**



pour tous, toute la vie, partout

Son équipe de bénévoles et de salariés est liée par l'attachement commun au service des personnes du secteur.

Elle propose de nombreux services répartis en quatre pôles : garde d'enfants, accompagnement du handicap, services et soins aux seniors et aidants, entretien de la maison.

Ces prestations peuvent être prises en charge totalement ou partiellement, sous certaines conditions, par des organismes publics (conseil départemental, caisse d'allocations familiales) ou de prévoyance (mutuelles, caisses de retraite).

Pour fonctionner, l'association a besoin des bénévoles qui peuvent la rejoindre tout au long de l'année. Toutes les bonnes volontés sont utiles pour aller dans le sens de la solidarité au profit des bénéficiaires.

L'ADMR recrute des CDI ou des CDD, à temps plein ou temps partiel :

Des aides à domicile, avec pour mission d'aider les familles, les personnes âgées et/ou en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne. Ils ou elles veillent au bien-être des personnes en permettant leur maintien dans leur cadre de vie habituel. Selon l'expérience et les qualifications, les missions sont diverses : l'entretien du cadre de vie (logement, linge...), l'aide à la personne (aide au lever/au coucher, à l'habillage, à la préparation et à la prise des repas...) et l'aide à la mobilité et au maintien du lien social (accompagnement aux courses, aux activités et loisirs, aux rendez-vous extérieurs...) mais aussi la garde d'enfants.

L'association développe les compétences des

intervenants par des actions de formation et la reconnaissance de leur qualification professionnelle.

La fédération départementale ADMR de Loire-Atlantique regroupe les différentes associations locales du département pour leur apporter son soutien logistique et administratif.

Pour joindre l'ADMR de Guenrouët, pour toute demande et/ou conseil :  
**06 65 90 82 11** (Mme MAZERY).

[admrgruenrouet@orange.fr](mailto:admrgruenrouet@orange.fr)

Fédération départementale ADMR 44 :

[www.admr44.org/](http://www.admr44.org/)

Réseau national ADMR :

[www.admr.org](http://www.admr.org)

## Espace France Service

### ATELIERS INFORMATIQUES

**Des ateliers informatiques sont organisés au sein des deux Espaces France Service de la Communauté de communes.**

Différents thèmes sont abordés, comme l'initiation au traitement de texte, naviguer sur internet, utiliser une boîte mail ou encore comment utiliser au mieux son ordinateur.

Les ateliers ont lieu tous les mardis  
de 14h à 16h,  
sur inscription via le numéro suivant :  
**02 40 01 66 18.**

#### Espaces France Service

Communauté de communes :

Site de Pont-Château  
2, rue des Châtaigniers  
Site de Saint-Gildas-des-Bois  
17, rue des Forges.

**ATELIERS INFORMATIQUES**  
Communauté de communes du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois

**ATELIERS GRATUITS 3 THÈMES**

- Mieux utiliser l'ordinateur
- Naviguer sur Internet et boîte mail
- Initiation au traitement de texte

Le MARDI de 14H00 à 16H00

Inscrivez-vous au 02 40 01 66 18



**ESPACE FRANCE SERVICES / SERVICE EMPLOI**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PONT-CHATEAU : 2 rue des Châtaigniers  
ST-GILDAS-DES-BOIS : 17 rue des Forges



## Dématérialisation des autorisations d'urbanisme



Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, que vous soyez professionnel de la construction (maîtres d'œuvre, architecte, géomètre, notaire...) ou particulier, vous pourrez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée via la mise en place d'un guichet

numérique des Autorisations d'Urbanisme dédié sur le site internet de la commune.

En effet, simplifier le dépôt des demandes par les usagers, augmenter la qualité de service public, rendre plus lisible la procédure d'instruction par l'administration, faciliter la « démarche de construire » ... autant d'objectifs emblématiques pour lesquels l'État s'est engagé au travers du programme de dématérialisation des autorisations d'urbanisme (Démat. ADS).

Le téléservice gratuit permettra aux particuliers comme aux professionnels de déposer toutes leurs demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager et permis de démolir, certificats d'urbanisme...) sous forme numérique. Il permettra donc aux usagers un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment à distance. Une plus grande transparence sur l'état d'avancement de son dossier. Le demandeur peut ainsi déposer son dossier sans se déplacer.

À noter que pour les particuliers qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, **il sera toujours possible de déposer les demandes directement au service urbanisme de la mairie ou par courrier.** Il sera donc toujours possible de déposer son dossier sous format classique « papier » pendant une période dite transitoire accordée par les services de l'État.

Cette étape ne remplace aucunement l'étape de demande d'informations réglementaires à savoir se renseigner auprès du service urbanisme de la mairie en amont du dépôt de la demande.

Il est en effet fortement recommandé de bien s'informer sur la situation juridique de son terrain ou son bien en fonction du règlement local d'urbanisme de la commune (Plan local d'Urbanisme).

## Mobilité



### Les transports scolaires & les aléas de l'hiver

En cas de perturbations annoncées, des suspensions de services de transports scolaires peuvent être décidées à échelle régionale ou locale.

Pour savoir si les circuits seront assurés, vous pouvez :

- Appeler le service transport de la Communauté de communes : **02 40 88 25 27**
- Consulter la page TRANSPORTS SCOLAIRES COM COM DE PONTCHATEAU ET ST GILDAS DES BOIS
- Consulter le site <https://aleop.paysdelaloire.fr>
- Consulter le site de la Communauté de communes Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois [www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr)

## Sport Santé

### LANCEMENT DU PROGRAMME !

Dans le cadre de son plan d'actions « sport santé », la Communauté de communes expérimente, depuis le 15 novembre 2021, un programme visant à faciliter la reprise d'une activité physique chez les adultes.

L'objectif est d'accompagner les personnes, sans pathologies mais sédentaires et/ou éloignées de la pratique sportive, qui souhaitent débiter ou reprendre une activité physique pour leur bien-être physique, psychologique et social. Cette première expérimentation pourra être, dans un deuxième temps, élargie aux personnes atteintes de maladies chroniques dans une logique de soin.

### Un programme adapté sur 8 semaines

Deux types d'activités sont proposés :

- de la marche dynamique ou
- de la remise en forme aquatique.

À raison d'une séance par semaine pendant 8 semaines, des éducateurs sportifs spécifiquement formés accompagnent les personnes dans leur reprise d'activité, avec des séances adaptées et progressives. Les séances d'aquaforme, exercices dans l'eau avec ou sans matériel, ont lieu à la piscine de La Hirtais et sont accessibles aux non-nageurs. L'activité de marche se déroule sur différentes communes du territoire. Un repli en salle avec du renforcement musculaire est prévu en cas de mauvais temps. Pour répondre aux objectifs et aux attentes de chacun, un éducateur sportif reçoit les personnes en entretien individuel au début et à la fin du programme.

### Renseignements :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h à 12h et de 14h à 17h

Par téléphone au **02 51 76 07 02**

Par mail : [sportsante@cc-paysde.pontchateau.fr](mailto:sportsante@cc-paysde.pontchateau.fr)

## Culture

### Horaires de Noël dans le réseau des bibliothèques

Durant toute la période des fêtes de fin d'année, le réseau des bibliothèques reste ouvert avec des horaires adaptés :

- du 20 au 23 décembre, seule la médiathèque de Pont-Château vous accueille.
- du 28 au 30 décembre, les 08 autres bibliothèques sont ouvertes.

**Retrouver le détail des horaires d'ouverture sur [reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr](http://reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr)**

Bon à savoir : Tous les usagers du territoire ont accès à l'ensemble des 9 bibliothèques et peuvent emprunter et rendre leurs documents dans n'importe quel site.

### Recensement d'artistes !

Chères artistes résidents ou actifs sur la Communauté de communes, faites-vous connaître ! Dans la dynamique culturelle en cours visant à fédérer les acteurs culturels autour de projets communs à visée intercommunale (PCT), nous aimerions recenser les forces vives artistiques présentes sur le territoire.

Envoyez-nous un simple mail de présentation à l'adresse

[pct@cc-paysdepontchateau.fr](mailto:pct@cc-paysdepontchateau.fr)

(Tous les profils sont les bienvenus : amateurs ou professionnels, toutes disciplines confondues).



## manger bio et local

sans dépenser plus, c'est possible !

quand de janvier à juin 2022

qui ? Foyers avec ou sans enfants, étudiants, personnes seules, couples, etc... vivant sur le territoire de Cap-Atlantique, CARENE, Pontchâteau-St Gildas des Bois

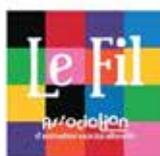
### renseignements

. Antoine ROMIEU  
Chargé de mission GAB 44  
de<sup>fa</sup>alimentation@gab44.org  
. Myrtille LEMOTHEUX  
Responsable développement local PNR Brière  
m.lemotheux@parc-naturel-briere.fr

vosre structure relais :

Aurélia AGASSE

Le Fil, association d'animation socioculturelle  
7 place de l'église  
44160 PONTCHATEAU  
02.40.61.50.02.  
evspontchateau@gmail.com



Plus d'informations et inscriptions :

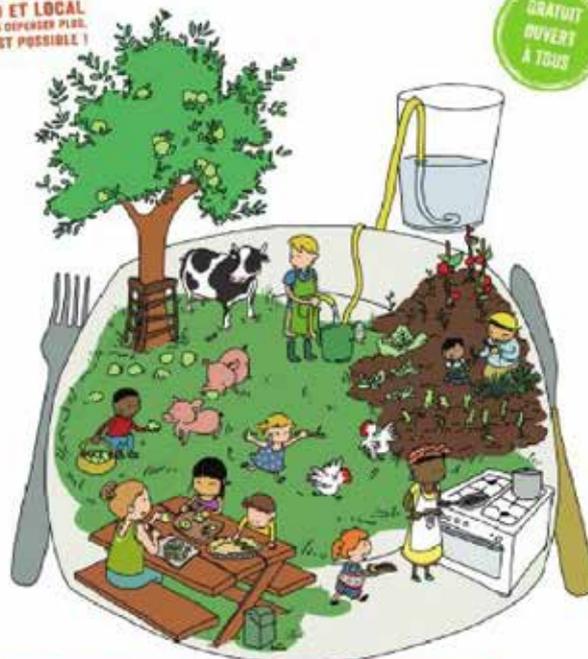
[www.foyersalimentationpositive.fr](http://www.foyersalimentationpositive.fr)  
rubrique «Presqu'île - Brière - estuaire»



## Relevez le défi foyers À ALIMENTATION POSITIVE

**MANGER BIO ET LOCAL**  
SANS DÉPENSER PLUS, C'EST POSSIBLE !

GRATUIT  
OUVERT  
À TOUS



UNE ÉQUIPE SE CONSTITUE PRÈS DE CHEZ VOUS, REJOIGNEZ-LA

INSCRIPTION AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2021  
SUR [FOYERSALIMENTATIONPOSITIVE.FR](http://FOYERSALIMENTATIONPOSITIVE.FR)

Consultez le site Internet pour plus d'informations

[www.foyersalimentationpositive.fr](http://www.foyersalimentationpositive.fr)



### tout au long Du Défi

- . Suivez l'évolution de votre consommation de produits bio-locaux et de votre budget
- . Participez à des temps forts mensuels avec votre équipe, en toute convivialité !
- . Soirée de lancement conviviale pour découvrir le défi
- . Soirée Santé et Nutrition pour échanger sur l'équilibre alimentaire, manger sain, savoir (re)composer nos menus
- . Relevé individuel des achats alimentaires sur 2 périodes pour suivre la consommation et son budget
- . Visite d'une ferme bio et découverte de lieux d'approvisionnement en produits bio-locaux
- . Ateliers culinaires pour cuisiner des produits bio-locaux peu coûteux
- . Ateliers bonus aux choix des participants (cueillette sauvage, jardinage, gaspillage alimentaire, jeux, ...)
- . Soirée de clôture festive avec remise des prix aux familles participantes

« Le défi est une très bonne initiative qui fait du bien ! Le regroupement en équipe et les rencontres sont une vraie aide à la démarche .  
Le défi nous a permis de découvrir de nouveaux produits, de nouvelles recettes, nous a poussé à rencontrer des producteurs locaux»



Peu importe d'où l'on part, l'essentiel c'est de progresser ensemble !



# Calendrier des manifestations 2021

SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

**Sam. 23/01** : Assemblée Générale - *Les Aînés Brivetains*

**Sam. 6/02** : Assemblée Générale - *U.N.C.*

**Sam. 10/04** : Bourse puériculture et jouets - *En Ré-création*

**Sam. 24/04** : Concours de palets - *A.P.E.*

**Du 08 au 12/05** : Séjour à Port Manech - *Les Aînés Brivetains*

**Dim. 9/05** : Concours - *A.U.C.T. 44*

**Du 24 au 28/05** : Rando - *Les Aînés Brivetains*

**Jeu. 24/05** : Cochon grillé - *Les Aînés Brivetains*

**Dim. 27/06** : Kermesse - *École Saint Michel*

**Sam. 4/12** : Arbre de Noël - *En Ré-création*